Nations Unies A/78/6 (Sect. 29B)

Assemblée générale

Distr. générale
26 avril 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session
Points 139 et 140 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2024

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2024

Titre VIII
Services communs d'appui

Chapitre 29B
Département de l'appui opérationnel

Programme 25
Services de gestion et d'appui

Table des matières

Page

Avant-propos 3

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022** 4

Orientations générales 4

Programme de travail 8

Sous-programme 1. Activités d'appui 8

Composante 1. Appui en matière de ressources humaines 8

Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle 14

Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail 19

* A/78/50.

** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution du programme (partie II) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

23-07891 (F) 220523 260523

Merci de recycler

Sous-programme 2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement 24
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement. 24
Composante 2. Appui au personnel en tenue 29
Sous-programme 3. Activités spéciales 34
Sous-programme 4. Administration (New York) 39
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024 46
Vue d'ensemble. 46
Direction exécutive et administration 57
Programme de travail 60
Sous-programme 1. Activités d'appui. 60
Composante 1. Appui en matière de ressources humaines. 60
Composante 2. Renforcement des capacités et formation opérationnelle. 62
Composante 3. Gestion des soins et sécurité et santé au travail 64
Sous-programme 2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement 66
Composante 1. Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement. 66
Composante 2. Appui au personnel en tenue 68
Sous-programme 3. Activités spéciales 69
Sous-programme 4. Administration (New York) 71
Appui au programme 73
Annexes
I. Organigramme et répartition des postes pour 2024 75
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle. 77
III. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes 80

*** Comme demandé au paragraphe 10 de la résolution 77/267, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes (partie III) est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Avant-propos

En 2024, le Département de l'appui opérationnel améliorera le soutien opérationnel qu'il apporte tout en s'adaptant aux défis inhérents à un environnement opérationnel complexe.

Nous nous efforcerons de faire tomber les obstacles à l'accessibilité qui compliquent l'utilisation des procédures. Dans la mesure du possible, nous automatiserons les flux de travail et mettrons en place de nouvelles manières de mieux exécuter les mandats, en utilisant des méthodes innovantes pour placer le client au cœur de la conception de processus, en vue de permettre aux entités du Secrétariat de s'acquitter de leurs mandats et d'obtenir des résultats.

La simplification de nos processus nous permettra de nous focaliser sur la manière d'atteindre l'excellence en matière de conseil. Nous nous emploierons à fournir des conseils sur mesure à nos clients, pour leur permettre d'exercer les pouvoirs qui leur sont délégués, en tirant parti de documents d'orientation améliorés, de plateformes multimédias et de pôles de connaissances, tels que le portail Knowledge Gateway.

Lorsque le Département sera le mieux placé pour le faire, il fournira un soutien opérationnel direct à ses clients. Il s'attellera notamment à maintenir et à améliorer les ressources communes telles que les contrats-cadres et les fichiers de membres du personnel mobilisables. En outre, il existe des situations de tension accrue ou d'urgence – crises, création ou retrait d'opérations sur le terrain, ou autres changements majeurs – face auxquelles le Département apportera un soutien direct.

Nous passerons progressivement d'un soutien administratif à des services d'orientation et de conseil dans toutes les zones d'opérations. Une grande partie des travaux menés à cet effet consiste à collaborer avec les bureaux clients afin d'améliorer la planification, de recenser les besoins futurs de nos clients et d'atténuer les risques les plus pressants. Nous exploiterons mieux les données et suivrons les résultats dans tous les domaines du soutien opérationnel, rendrons compte des progrès accomplis et changerons de cap si nécessaire. En tout état de cause, l'inclusion, à la fois en termes d'identité et de mode de travail, sera notre mot d'ordre.

Le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel,
(*Signé*) Atul **Khare**

A. Projet de plan-programme pour 2024 et exécution du programme en 2022

Orientations générales

Mandats et considérations générales

29B.1 Le Département de l'appui opérationnel est la branche opérationnelle du Secrétariat et l'interlocuteur auquel les clients s'adressent pour les questions d'appui opérationnel ; il a pour tâche de concourir à la bonne exécution des mandats, en partenariat avec les entités du Secrétariat et d'autres clients. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont les résolutions 72/266 B et 73/281. Le Département propose dans les meilleurs délais des solutions efficaces, responsables et, le cas échéant, adaptées qui aident ses partenaires à s'acquitter de leur mandat, y compris dans des environnements extrêmement difficiles.

Stratégie et facteurs externes pour 2024

29B.2 En 2024, le Département facilitera l'exécution du mandat de l'Organisation en apportant un appui opérationnel. Pour exécuter son programme, il collaborera avec les entités clientes afin de les aider à définir leurs besoins et d'élaborer avec elles des solutions en ce qui concerne la gestion de la chaîne d'approvisionnement de bout en bout, l'appui au personnel en tenue, les ressources humaines, l'organisation de diverses formations, l'amélioration des processus métier et la santé et la sécurité au travail et, par l'intermédiaire du Bureau de l'informatique et des communications, les domaines de l'informatique et des communications. Dans des cas exceptionnels, il exercera au nom de tel ou tel client du Secrétariat les pouvoirs qui lui ont été délégués.

29B.3 De plus, le Département apportera son concours à des entités du Secrétariat, par exemple à de petits bureaux, au Siège ou dans les missions, qui soit n'ont pas de service administratif ou d'unité administrative qui leur est propre, soit sont dans l'incapacité de faire face à la demande résultant de l'accroissement temporaire des besoins ou de circonstances inhabituelles. Dans ce dernier cas, il peut s'agir de répondre aux crises opérationnelles in extremis ou d'apporter un appui dans d'autres situations particulières, notamment le démarrage ou la fermeture d'une entité sur le terrain ou tout autre changement important au niveau des opérations.

29B.4 Sur le plan interne, le Département poursuivra son évolution consistant à délaisser progressivement l'appui transactionnel direct fourni à ses clients au profit d'une aide prenant davantage la forme de conseils et d'orientations. Pour ce faire, il simplifiera ses processus de soutien opérationnel existants, renforcera ses activités de soutien consultatif pour permettre aux clients d'exercer les pouvoirs qui leur ont été délégués et améliorera les fonctions stratégiques telles que le suivi des risques, la prospective et l'analyse des données. Le Département ne fournira un soutien direct que si cela est nécessaire, par exemple lorsqu'il existe un impératif stratégique clair, lorsque des économies d'échelle peuvent être réalisées, ou en réponse à des crises ou à d'autres situations de tension accrue.

29B.5 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, le Département renforcera sa collaboration avec les États Membres et les organisations régionales, telles que l'Union africaine et l'Union européenne, grâce à des activités de renforcement des capacités, à l'échange de connaissances et à des dispositifs mis en place dans divers domaines de l'appui opérationnel, l'objectif étant que ces partenariats soient suffisamment larges et efficaces pour permettre de relever des défis complexes.

29B.6 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera de renforcer le dispositif de prestation de services de l'ensemble du Secrétariat, y compris les partenariats établis au niveau national avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en améliorant l'intégration opérationnelle lorsque cela est possible et en offrant les mêmes services, de la même qualité, selon les mêmes normes et au même prix dans différents lieux. Il continuera de

se pencher sur la question de la reconnaissance mutuelle, notamment dans les domaines des ressources humaines et de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, et à chercher des possibilités de collaboration et des synergies dans l'esprit de l'initiative Unité d'action des Nations Unies.

29B.7 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2024, le Département ayant pris en compte les risques applicables recensés dans son registre des risques.

a) Les opérations se stabilisent à mesure que les risques liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) diminuent, ce qui permet au Département de se concentrer sur sa stratégie tout en appliquant les enseignements tirés de la riposte à la COVID-19 ;

b) Les partenaires concernés, qu'ils appartiennent ou non au système des Nations Unies, continuent de coopérer, permettant ainsi au Département de mieux répondre aux besoins des clients, de mieux exécuter ses mandats et de fournir en temps voulu un appui opérationnel durable ;

c) Les perturbations de la chaîne d'approvisionnement n'empêchent pas les fournisseurs d'assurer en temps voulu des services de qualité au bon prix ;

d) Les situations particulières ne sont pas plus nombreuses ou plus complexes que prévu et, de ce fait, il n'est pas nécessaire de puiser dans les ressources consacrées à la mise en œuvre du plan d'ensemble.

29B.8 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, les activités consisteront notamment à établir des méthodes de conception des camps, à apporter des améliorations dans le domaine de la santé des femmes, à mener des initiatives en matière de personnel telles que la filière de sélection de femmes qualifiées en vue de leur recrutement à des postes de direction et à prodiguer des conseils aux entités sur le terrain qui en font la demande pour qu'elles puissent atteindre les cibles liées à l'égalité des genres. Afin de rendre la gestion de la chaîne d'approvisionnement de l'Organisation plus équitable, le Département continuera de renforcer les activités de sensibilisation et de formation à l'intention des fournisseurs, notamment des entreprises appartenant à des femmes.

29B.9 Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département prévoit de continuer d'appuyer les efforts visant à améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux locaux de l'Organisation des Nations Unies. Il tirera également parti du recours accru aux outils et plateformes numériques pour moderniser l'infrastructure numérique du Siège afin d'en améliorer l'accessibilité.

Conséquences de la pandémie de COVID-19 et enseignements tirés

29B.10 La pandémie de COVID-19 s'est poursuivie en 2022, ce qui a eu des répercussions sur la mise en œuvre des mandats, en particulier dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement intégrée, de l'administration et du renforcement des capacités, ainsi que de la formation opérationnelle. Pour atténuer les répercussions de l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement, le Département a tiré parti de ses capacités numériques dans des domaines tels que la sensibilisation des fournisseurs, l'enregistrement des fournisseurs via le Comité d'approbation spéciale par voie électronique, l'ouverture d'appels d'offres en ligne et la planification intégrée des activités.

29B.11 Afin d'aider les États membres et les clients à faire face à la pandémie de COVID-19, le Département s'est en outre fondé sur ses objectifs d'ensemble et a ainsi fourni des recommandations en vue de l'adoption de mesures d'atténuation des risques dans les locaux de l'Organisation des Nations Unies à l'occasion des sessions de l'Assemblée générale de 2022, conformément aux directives du pays hôte, notamment des évaluations des risques pour les réunions, des visites et un soutien aux autres départements assurant le service des réunions de l'Assemblée générale. Il a en outre continué de diriger le programme de vaccination contre la COVID-19, ainsi que le mécanisme mis en place pour

les évacuations sanitaires liées à la COVID-19 à l'échelle du système des Nations Unies, notamment son retrait progressif et sa fermeture à la fin de l'année 2022.

29B.12 Le Département continue de tirer parti des enseignements et des meilleures pratiques résultant des aménagements apportés au programme du fait de la pandémie, notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'impact du recours accru aux modalités de travail aménagées dans la gestion des espaces de bureau, ce qui lui a permis de réduire le parc immobilier au Siège et de réaliser des gains d'efficacité en matière de dépenses locatives. Sur la base des enseignements tirés, le Département mettra à l'essai d'autres ajustements pour répondre aux besoins actuels en matière d'espace de bureau. En ce qui concerne le renforcement des capacités, depuis le début de la pandémie, le Département a été en mesure de répondre rapidement aux besoins organisationnels en matière d'offres d'apprentissage opérationnel personnalisé. La pandémie a également accéléré la tendance mondiale à l'apprentissage en ligne, à distance et mixte. Il est apparu que le développement d'activités d'apprentissage en ligne efficaces nécessitait des investissements récurrents pour pouvoir acquérir des licences et des outils numériques spécialisés, ainsi que pour assurer l'entretien et l'amélioration continus de la plateforme en ligne dédiée aux directives opérationnelles (portail Knowledge Gateway). Grâce à divers logiciels, outils en ligne et licences, le Département sera en mesure de développer et de mener des activités d'apprentissage global à l'intention d'un plus grand nombre d'apprenants issus de différents lieux d'affectation, ce qui permettra d'améliorer les résultats de l'apprentissage. Dans le même temps, il a observé que certains programmes clés de renforcement des capacités, en particulier ceux destinés à provoquer un changement de comportement ou à acquérir des compétences non techniques, devaient continuer d'être organisés en présentiel et animés par des formateurs. En ce qui concerne les programmes de ce type, le Département dispensera des formations en présentiel, qui seront complétées par des modalités d'apprentissage à distance.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

29B.13 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

72/266 A ; 72/266 B ; 73/281	Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies	77/262	Questions relatives au projet de budget-programme pour 2023
76/274	Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général	77/263	Questions spéciales relatives au projet de budget-programme pour 2023
		77/264 A à C	Budget-programme de 2023

Sous-programme 2
Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Composante 1
Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement

Résolutions de l'Assemblée générale

68/263 ; 69/273	Achats	76/284	Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
70/286	Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général	76/287	Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
76/281	Financement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	76/288	Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
76/282	Financement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	76/289	Financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement
76/283	Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre		

76/290	Financement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban	76/293	Financement des activités découlant de la résolution 1863 (2009) du Conseil de sécurité
76/291	Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud		
76/292	Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental		

Composante 2
Appui au personnel en tenue

Résolutions de l'Assemblée générale

50/222	Réforme des méthodes de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents	74/279	Examen triennal des taux et normes à appliquer pour le calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant aux contingents
67/261	Rapport du Groupe consultatif de haut niveau créé par la résolution 65/289 de l'Assemblée générale pour examiner les taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et les questions connexes	76/275	Cadre relatif aux troubles post-traumatiques
		76/276	Taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police
72/285	Taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police	76/279	Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

Produits

29B.14 On trouvera dans le tableau 29B.1 les produits de portée générale retenus pour le programme.

Tableau 29B.1
Produits de portée générale retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**4**	**4**	**4**	**4**
Réunions ou séances :				
1. Cinquième Commission	1	1	1	1
2. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
3. Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Comité spécial des opérations de maintien de la paix	1	1	1	1

Activités d'évaluation

29B.15 Les évaluations que le Département de l'appui opérationnel a menées à bien en 2022 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2024 :

a) Sous-programme 1, composante 2 (Renforcement des capacités et formation opérationnelle) ;

b) Évaluation du programme relatif à la trousse de prophylaxie postexposition au VIH mis en œuvre par le système des Nations Unies.

29B.16 Il a été tenu compte des résultats et des enseignements des évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2024. Par exemple, en réponse à l'évaluation de la composante 2 du sous-programme 1, le Département renforcera la capacité de ses clients à gérer efficacement les ressources en développant des solutions d'apprentissage et en fournissant un soutien supplémentaire sur mesure. En réponse à l'évaluation du programme relatif aux trousses de prophylaxie postexposition au VIH, il a révisé les outils de collecte de données et élaboré un répertoire des dépositaires desdites trousses et un tableau de bord d'utilisation afin de mieux contrôler la mise en œuvre du programme et de suivre la distribution des trousses. Il soutiendra en outre la mise en œuvre de mesures normalisées pour l'achat de trousses de prophylaxie postexposition dans l'ensemble du système des Nations Unies et étudiera les moyens de renforcer les établissements de santé locaux des pays hôtes afin qu'ils puissent fournir des services de prophylaxie postexposition au personnel des Nations Unies.

29B.17 Le Département de l'appui opérationnel a prévu de mener une évaluation de la réserve permanente mobilisable en renfort en 2024.

Programme de travail

Sous-programme 1
Activités d'appui

Composante 1
Appui en matière de ressources humaines

Objectif

29B.18 L'objectif auquel la composante contribue est de renforcer les capacités de toutes les entités du Secrétariat en matière de ressources humaines, d'améliorer et de simplifier les procédures dans ce domaine, et de mettre à la disposition de l'Organisation un personnel talentueux et diversifié.

Stratégie

29B.19 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :

a) Soutenir les entités du Secrétariat dans l'exercice des pouvoirs qui leur sont délégués dans le domaine des ressources humaines, notamment en :

i) fournissant en temps voulu des orientations et des conseils spécialisés et cohérents aux partenaires ressources humaines de l'ensemble du Secrétariat, notamment en ce qui concerne la prévention et le règlement des différends, le personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire et d'autres besoins opérationnels propres à chaque entité ;

ii) apportant une contribution active et en analysant régulièrement les demandes d'assistance en vue de communiquer les modifications à apporter aux politiques au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, sur la base des besoins des clients ;

iii) simplifiant et en dématérialisant les procédures et outils concernant notamment le recrutement, l'entrée en fonctions, l'organisation de tests et d'examens, la gestion des non-fonctionnaires et la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, en coopération avec le Bureau des ressources humaines et le Bureau de l'informatique et des communications et conformément aux engagements pris par l'Organisation en ce qui concerne les ressources humaines ;

b) alimenter des viviers de talents diversifiés et compétents en gérant les listes d'aptitude dans toutes les familles d'emplois ;

c) gérer le programme Jeunes administrateurs.

29B.20 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les entités du Secrétariat sont capables d'exercer de manière responsable, efficace et rationnelle les pouvoirs qui leur sont délégués en matière de ressources humaines à l'appui de leur mandat ;

b) l'obtention de gains d'efficacité et une réduction mesurable des retards et des redondances constatés dans les processus de gestion des ressources humaines ;

c) l'amélioration de la capacité à identifier et à recruter en temps voulu les candidates et candidats et les talents les mieux adaptés.

Exécution du programme en 2022

Un progiciel de gestion intégré des ressources humaines plus efficace

29B.21 Dans le cadre du soutien aux ressources humaines apporté au titre de la composante, on a piloté l'amélioration et la simplification des processus métier dans Umoja. En 2021, on a mis en place l'équipe conjointe d'appui concernant les fonctionnalités d'Umoja liées aux ressources humaines, chargée d'améliorer le soutien apporté aux bureaux clients en matière de production relative aux ressources humaines et de rationaliser les processus. Par exemple, une nouvelle solution relative à la prime de danger a été mise au point. Depuis, les fonctionnaires doivent indiquer où ils se trouvent chaque jour du mois pour pouvoir y prétendre. Auparavant, les membres du personnel se trouvant dans des lieux d'affectation ouvrant droit à la prime de danger recevaient la totalité du montant mensuel de celle-ci. En cas de non-présence dans lesdits lieux, les jours correspondants étaient recouvrés rétroactivement et manuellement par les partenaires ressources humaines. La nouvelle solution a également généré des rapports de suivi à l'usage des partenaires ressources humaines, dont le travail est désormais rationalisé puisqu'ils ne sont plus tenus d'enregistrer manuellement les jours pour lesquels la prime de danger doit être recouvrée. En 2022, on s'est employé, toujours au titre de la composante, à hiérarchiser et à mettre en œuvre les améliorations à apporter à la gestion des ressources humaines dans Umoja, notamment avec la nouvelle procédure relative aux bénéficiaires P2, une procédure de traitement des cas de congés de maladie rejetés, et une rationalisation plus poussée des activités opérationnelles annuelles telles que l'examen annuel des indemnités pour charges de famille et les états de présence annuels.

29B.22 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.2).

Tableau 29B.2
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	La nouvelle solution relative à la prime de danger a permis de rationaliser les méthodes de travail et de réduire la charge de travail manuel des partenaires ressources humaines dans les entités clientes, leur permettant d'effectuer des fonctions de plus haut niveau telles que le contrôle opérationnel	Les nouvelles procédures concernant les bénéficiaires P2 et les congés de maladie rejetés ont permis de rationaliser les processus de travail et de réduire le nombre de vérifications manuelles auxquelles les partenaires ressources humaines devaient procéder dans les entités clientes

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : amélioration du recrutement et de la gestion des non-fonctionnaires

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.23 Le travail effectué dans le cadre de la composante a permis aux clients de gérer le personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire de manière responsable et efficace, avec l'aide de cinq guides supplémentaires et d'un soutien consultatif opérationnel spécialisé. Il a également permis aux entités clientes d'appliquer des procédures de gestion des consultants, des vacataires et des stagiaires améliorées et simplifiées grâce à des procédures de recrutement rationalisées dans Inspira et à la réduction du nombre de procédures manuelles, ce qui a permis d'atteindre les cibles fixées.

29B.24 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.3).

Tableau 29B.3
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les clients ont accès à un recueil de procédures consacré au recrutement et à la gestion du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire Les clients bénéficient de l'appui d'une personne référente spécialiste du recrutement et de la	Les clients gèrent le personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et ont accès à des dossiers d'orientation adaptés à leurs besoins Les clients bénéficient d'un réseau de praticiens spécialisé qui donne la priorité à leurs besoins et tire parti	Les clients gèrent le personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire de manière responsable et efficace, avec l'aide de cinq guides supplémentaires et d'un soutien consultatif opérationnel spécialisé, notamment sous la forme d'orientations	Les entités clientes utilisent des procédures et des systèmes améliorés et simplifiés pour le recrutement et la gestion du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire recruté en tant que personnel fourni à titre gracieux (type II)	Au total, 75 % des entités clientes font état d'une amélioration de la veille stratégique à des fins de prise de décision et de gestion prévisionnelle des besoins en personnel

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
gestion du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire et fixent les priorités du programme de travail en fonction de leurs besoins	des meilleures pratiques	Les entités clientes appliquent des procédures de gestion des consultants, des vacataires et des stagiaires améliorées et simplifiées	Les entités clientes peuvent compter sur de meilleures informations et statistiques sur l'utilisation du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire	

Résultat 2 : amélioration du programme Jeunes administrateurs

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.25 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que les États Membres et le personnel fournissent des commentaires et suggestions concernant le programme Jeunes professionnels, dans le cadre d'une évaluation globale du programme, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. L'évaluation a mis en évidence la nécessité de mieux cibler les jeunes ressortissants qualifiés issus d'États Membres non représentés et sous-représentés et d'augmenter le nombre de postes auxquels les candidates et candidats pouvaient être affectés en vue de rajeunir l'Organisation grâce à de jeunes talents et d'améliorer la représentation des États Membres non représentés et sous-représentés au sein du Secrétariat.

29B.26 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.4).

Tableau 29B.4
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les États Membres ont accès à une séance d'information ou à un dossier d'informations sur le programme Jeunes administrateurs	Au moins 50 % des personnes recrutées dans le cadre du programme Jeunes administrateurs viennent de pays non représentés ou sous-représentés Des résultats positifs en matière de parité des genres sont obtenus dans le cadre de l'établissement des nouvelles listes	Les États Membres et le personnel contribuent à l'évaluation globale du programme Jeunes administrateurs	Les États Membres et les candidates et candidats bénéficient de la mise en œuvre des améliorations qu'il était proposé d'apporter dans l'étude dans des domaines tels que la recherche de talents, la procédure d'examen, les placements, les réaffectations et l'accompagnement des carrières	Au moins 55 % des personnes recrutées dans le cadre du programme Jeunes administrateurs viennent de pays non représentés ou sous-représentés

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
			La communication avec les parties prenantes est renforcée et celles-ci reçoivent de meilleures indications	

Résultat 3 : Les entités du Secrétariat prennent part à la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et à la structuration organisationnelle

Projet de plan-programme pour 2024

29B.27 Dans le cadre de la composante, on fournit un soutien opérationnel et consultatif aux entités, notamment les opérations de paix, afin de les aider à exercer les pouvoirs qui leur sont délégués en matière de gestion des ressources humaines et on élabore des orientations et des outils destinés à appuyer la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.28 L'enseignement tiré est le suivant : dans le cadre de la composante, il est nécessaire de collaborer davantage avec les clients pour mieux comprendre les lacunes en matière d'orientations destinées à aider les entités à prévoir leurs besoins en personnel et à organiser la structuration organisationnelle, et d'élaborer des orientations et des outils pour répondre à ces besoins. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre de la composante, on collaborera de manière proactive et en continu avec les clients, notamment en apportant un soutien spécifique aux entités, en utilisant davantage les données et en organisant davantage de manifestations dans le cadre du réseau axé sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle, ainsi qu'en sensibilisant davantage les clients aux services disponibles. En outre, on recueillera régulièrement des retours d'information afin d'améliorer et d'actualiser les orientations et les outils qui répondent aux besoins des clients.

29B.29 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.5).

Tableau 29B.5
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat effectif)	2023 (résultat escompté)	2024 (résultat escompté)
Les clients ont accès au guide de gestion prévisionnelle des besoins en personnel et à l'inventaire des structures organisationnelles afin de prévoir et de gérer efficacement	Les clients ont accès au guide intitulé « Workforce Planning Nationalization Guide » (guide de la transformation des emplois soumis à recrutement international en	Les clients ont accès à une vue d'ensemble des postes de débutants, destinée à les aider à mieux comprendre les modalités de recrutement aux postes P-1 et P-2 et à des orientations au	Les clients ont accès à la boîte à outils consacrée aux compétences de la main-d'œuvre pour être en mesure de se doter progressivement des compétences prioritaires (telles	Les clients ont accès à des ateliers spécialisés sur les compétences de la main-d'œuvre afin de répondre à leurs besoins spécifiques en la matière

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
leurs besoins en personnel	emplois soumis à recrutement national) et à des offres d'apprentissage proposées sous la forme d'un cours en ligne sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel Création d'un réseau axé sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle, qui regroupe 45 entités clientes	sujet du rajeunissement de la main-d'œuvre Les clients ont davantage d'occasions de partager les meilleures pratiques au sein du réseau axé sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel et la structuration organisationnelle, qui regroupe 59 entités clientes	que l'analyse et la gestion des données, la transformation numérique et l'innovation) Les clients ont accès au guide de structuration organisationnelle pour décider de la manière dont l'entité doit être structurée et fonctionner afin d'atteindre ses objectifs	

Produits

29B.30 On trouvera dans le tableau 29B.6 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.6
Composante 1 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Administration : fourniture de conseils et d'orientations en réponse aux demandes de collaboration et de services émanant des entités du Secrétariat sur toutes les questions relatives aux ressources humaines, et transfert des demandes au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité lorsqu'une interprétation des règles faisant autorité est nécessaire ; amélioration de l'administration et du recrutement du personnel n'ayant pas la qualité de fonctionnaire ; conseils sur la réalisation des objectifs en matière d'égalité des genres ; programmes de gestion des compétences axés sur le recrutement pour les missions ; examens et tests, notamment le concours de recrutement à des postes linguistiques (environ 5 000 candidats), le programme Jeunes administrateurs (environ 2 000 candidats), le Test d'aptitude standardisé pour les services généraux et les examens d'aptitudes linguistiques (environ 6 000 candidats) ; placement d'environ 60 candidates et candidats au programme Jeunes administrateurs et réaffectation des jeunes administrateurs après leurs deux premières années de service ; gestion de façon centralisée d'environ 40 avis de vacance de poste génériques, répartis dans 23 familles d'emplois, aux fins de l'alimentation des listes d'aptitude ; procédures et outils actualisés pour le recrutement de personnel sur le plan national dans les missions ; recueils d'orientations et sessions sur la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, la structuration organisationnelle et la gestion des listes d'aptitude élaborés afin de faciliter la gestion prévisionnelle des ressources humaines dans toutes les entités du Secrétariat ; mise en place d'outils dans la plateforme de gestion des aptitudes d'Inspira ; mesures de gestion du changement à l'appui de la mise en œuvre et de l'adoption des fonctionnalités liées aux processus métier du module de recrutement du système de gestion des aptitudes d'Inspira ; dossiers administratifs conservés sous forme numérique aux fins d'une gestion efficace du personnel de maintien de la paix et à l'appui de la mise en place un système de gestion des dossiers du personnel à l'échelle du Secrétariat.

Composante 2
Renforcement des capacités et formation opérationnelle

Objectif

29B.31 L'objectif auquel la composante contribue est de faire en sorte que toutes les entités du Secrétariat disposent des capacités opérationnelles dont elles ont besoin pour s'acquitter efficacement des mandats qui leur sont confiés.

Stratégie

29B.32 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :

a) élaborer et fournir, en partenariat avec différents bureaux du Secrétariat, divers services de formation et de renforcement des capacités axés sur les besoins opérationnels, améliorer la gestion des connaissances et renforcer l'efficacité opérationnelle en soutenant les initiatives d'uniformisation et d'amélioration des procédures et en veillant dans la mesure du possible à la diversité linguistique des prestations proposées ;

b) élaborer et proposer des programmes de formation sur divers domaines, systèmes et processus opérationnels, notamment l'amélioration de la gouvernance, l'administration, l'appui et Umoja, en mettant l'accent sur l'apprentissage en ligne et les techniques de gestion du changement, le cas échéant ;

c) élargir la gamme et le contenu des programmes de formation et des ressources d'apprentissage afin d'améliorer le multilinguisme.

29B.33 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) la consolidation de la gouvernance organisationnelle au niveau des équipes de direction, et le perfectionnement de la formation et des capacités du personnel, ce qui favorisera la prise de décisions opérationnelles, la gestion des ressources et l'amélioration des processus opérationnels ;

b) la mise en place de plateformes de gestion des connaissances et de la formation qui permettront de toucher le plus large public possible parmi les professionnels qui œuvrent au quotidien dans toutes les entités du Secrétariat, et le renforcement des connaissances et des compétences pour ce qui est de la gestion des ressources et d'autres responsabilités opérationnelles ;

c) l'amélioration des compétences et de la diversité linguistiques, ainsi que des capacités de communication dans l'ensemble du Secrétariat, à l'appui du multilinguisme.

Exécution du programme en 2022

Le personnel de l'Union africaine a accès à des supports de formation concernant les compétences rédactionnelles

29B.34 Dans le cadre de la composante, on a conçu et développé, à l'intention du personnel de l'Union africaine, un programme complet relatif aux compétences rédactionnelles, dans le cadre plus large de l'initiative Union africaine-Département de l'appui opérationnel afférente au programme d'échange de connaissances et de compétences (Knowledge Expertise Exchange Programme), un partenariat stratégique de longue date pour le développement. Le programme a été adapté aux besoins de la Division des opérations d'appui à la paix de l'Union africaine et visait à améliorer les

compétences de son personnel en matière de correspondance et de rédaction de rapports. Son contenu a été fondé sur une analyse des besoins en matière d'apprentissage, effectuée avec l'aide de l'Union africaine. À la suite de l'analyse, dans le cadre de la composante, on a élaboré et remis, à la fin 2022, les documents d'orientation suivants : un manuel de référence pour une rédaction efficace, qui peut être utilisé comme un guide autonome ou conjointement avec une formation dirigée par un encadrant ; un diaporama annoté pour présenter les orientations lors de sessions de formation en direct, le livret d'exercices de formation correspondant et le manuel d'animation de la formation, qui comprend des plans de cours entièrement séquencés et des conseils d'animation.

29B.35 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.7).

Tableau 29B.7
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	–	L'Union africaine a accès à des supports de formation, ce qui lui confère suffisamment de souplesse pour organiser des sessions de formation visant à améliorer les compétences rédactionnelles de son personnel

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : intégration de la formation sur Umoja

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.36 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que 138 partenaires ressources humaines terminent un nouveau programme de formation à la certification Umoja, qui a permis de certifier 59 apprenants, et à une réduction conséquente des demandes d'assistance en matière de ressources humaines présentées par les utilisateurs, soit 1 803 demandes, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 2 200 demandes.

29B.37 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.I).

Figure 29B.I
Mesure des résultats : nombre annuel de demandes de services portant sur les fonctionnalités liées aux ressources humaines d'Umoja

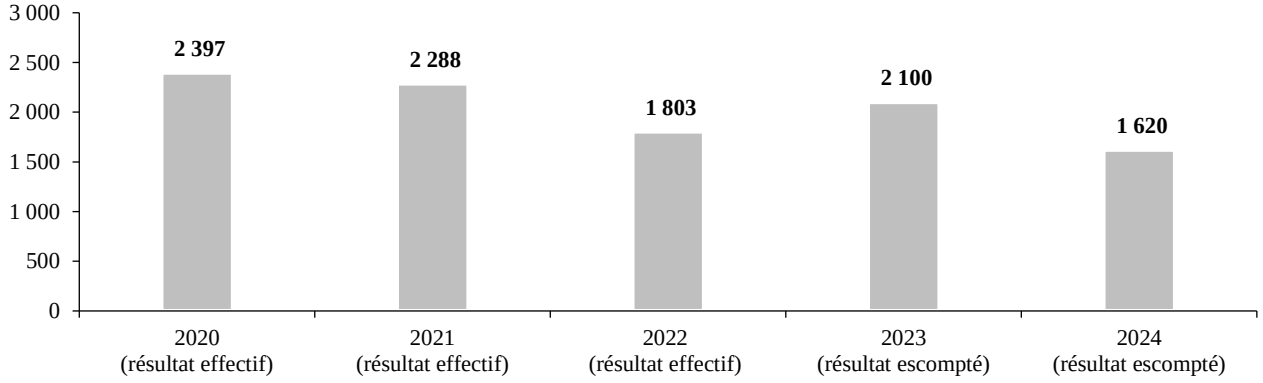

Résultat 2 : amélioration des compétences du personnel des Nations Unies en matière de langues et de communication

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.38 Le travail effectué dans le cadre de la composante a permis au personnel des Nations Unies et des missions permanentes d'avoir accès à une formation linguistique sur de nouveaux sujets, tels que les compétences en matière de rédaction stratégique pour les Nations Unies et le recours à l'écriture inclusive, conformément au Cadre des Nations Unies pour les langues ; il a également contribué à la mise en place d'une formation des formateurs de 10 heures que chacun et chacune peut suivre à son rythme et qui comprend une bibliothèque de supports prêts à l'emploi pour l'apprentissage linguistique et l'évaluation, ce qui a permis d'atteindre les cibles fixées.

29B.39 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.8).

Tableau 29B.8
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Certains cours sont désormais disponibles sous forme hybride ou en ligne	Les utilisateurs ont accès à une variété de cours disponibles sous forme hybride ou en ligne	Les fonctionnaires et les membres des missions permanentes ont accès à des formations sur de nouveaux sujets, tels que les compétences en matière de rédaction stratégique pour les Nations Unies et à des webinaires présentant les lignes directrices des Nations Unies pour	Des outils supplémentaires d'apprentissage autonome et d'auto-évaluation sont mis à la disposition de l'ensemble du personnel du Secrétariat, du personnel des missions permanentes et des personnes	Dans l'ensemble du Secrétariat, les responsables de la formation ont accès à des ressources et à des outils supplémentaires, y compris à des échantillons illustratifs de textes, pour améliorer l'application et l'utilisation du Cadre
Les cours de formation aux six langues officielles de l'ONU qui existaient déjà commencent à être mis en conformité	Les cours qui existaient déjà sont partiellement mis en conformité avec le Cadre des Nations Unies pour les langues			

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
avec le Cadre des Nations Unies pour les langues		l'utilisation de l'écriture inclusive, conformément au Cadre des Nations Unies pour les langues Formation des formateurs de 10 heures mise à la disposition des utilisateurs du Cadre des Nations Unies pour les langues et comprenant une bibliothèque de supports prêts à l'emploi pour l'apprentissage linguistique et l'évaluation	répondant aux conditions requises pour participer aux cours de langue	des Nations Unies pour les langues

Résultat 3 : Gestion efficace des ressources au sein du Secrétariat

Projet de plan-programme pour 2024

29B.40 Dans le cadre de la composante, on s'emploie à mettre au point ou à perfectionner une série de solutions d'apprentissage opérationnel en collaboration avec les clients, en recourant à une approche mixte de formation en ligne, virtuelle et en présentiel, afin d'améliorer les compétences dans le domaine de la gestion efficace des ressources. La série de cours portant sur des domaines tels que les ressources humaines, la gestion financière, les compétences décisionnelles ou la délégation d'autorité s'adresse au personnel de différents niveaux et domaines d'activité, étant donné que la gestion des ressources est une responsabilité collective qui nécessite des thématiques et des objectifs de formation multiples.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.41 L'enseignement tiré est le suivant : le renforcement des capacités en matière de responsabilités liées à la gestion des ressources est plus efficace lorsqu'il s'articule autour d'un large éventail de solutions d'apprentissage adaptées à différents publics, objectifs, échéances et thématiques opérationnelles. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on élargira les types de solutions d'apprentissage ainsi que les thématiques abordées dans le cadre de la gestion des ressources, afin de favoriser la mise en place d'un programme d'apprentissage complet pour une gestion plus efficace des ressources. On peut notamment citer le cours sur les partenariats avec le secteur financier, qui vise à renforcer les compétences, les connaissances et l'expertise nécessaires pour agir efficacement en tant que partenaire financier dans le cadre de la prise de décision, ou encore l'introduction à la gestion des subventions, qui vise à améliorer la gestion des ressources issues des fonds d'affectation spéciale. Le regroupement de différentes solutions d'apprentissage dans un cadre plus large favorisera également une meilleure compréhension, dans le cadre de la composante, des besoins des clients et la mise en place d'autres possibilités d'apprentissage.

29B.42 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.II).

Figure 29B.II
Mesure des résultats : nombre de solutions d'apprentissage sur la gestion efficace des ressources mises à la disposition des entités clientes (résultat cumulé)

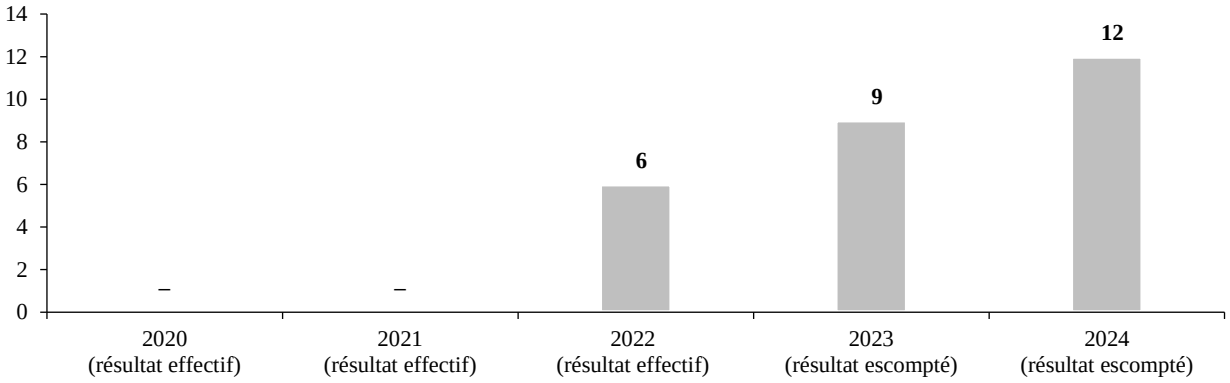

Produits

29B.43 On trouvera dans le tableau 29B.9 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.9
Composante 2 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Administration : programmes et initiatives de renforcement des capacités proposés en présentiel, en ligne et dans un format mixte ; programme d'amélioration de la gouvernance, proposé en présentiel et en format virtuel, à l'intention d'environ 16 cadres supérieurs de deux entités du Secrétariat de l'ONU ; au moins 6 produits d'apprentissage sur la communication inclusive dans les six langues officielles de l'ONU, y compris une formation dispensée par un instructeur et un contenu d'apprentissage en autonomie à l'intention de 500 bénéficiaires, et des échantillons illustratifs (texte, vidéo, audio) pour fournir une vue d'ensemble de la production linguistique aux différents niveaux de l'ONU ; formations linguistiques et formations en communication qui sont animées par des instructeurs ou que chacun et chacune peut suivre à son rythme, offertes dans les six langues officielles de l'ONU, dont certaines proposées de façon directe au Siège de l'Organisation et dans d'autres lieux d'affectation (environ 350 initiatives), et promotion de systèmes d'apprentissage des langues en ligne comparables dans 14 entités du Secrétariat ; formation à l'utilisation des flux de travail actualisés et simplifiés des progiciels et amélioration des processus métier ; produits, orientations et meilleures pratiques en matière de gestion des connaissances dans plus de 100 domaines thématiques afin de simplifier et d'harmoniser les processus métiers, à l'intention de 40 000 membres du personnel du Secrétariat par l'intermédiaire du portail Knowledge Gateway ; intégration, dans le portail Knowledge Gateway, d'outils d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Composante 3
Gestion des soins et sécurité et santé au travail

Objectif

29B.44 L'objectif auquel la composante contribue est d'assurer la santé et le bien-être du personnel des Nations Unies.

Stratégie

29B.45 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante, à :

a) veiller à ce que les qualifications du personnel de santé des Nations Unies soient normalisées et suivre les mécanismes établis pour s'assurer que le personnel de santé possédant les qualifications et les compétences appropriées est déployé dans tous les lieux d'affectation hors siège ;

b) mettre en application des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients dans toutes les structures de soins de l'ONU de niveau 1+ et de niveau supérieur, en évaluant ces structures, en formant le personnel médical aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients, en formant les médecins (ou les autres membres du personnel, selon que de besoin), aux méthodes d'évaluation et en analysant les données de l'outil d'évaluation des unités médicales ;

c) promouvoir une culture de sécurité dans tous les établissements de santé de niveau 1+ et de niveau supérieur en mettant en œuvre un système de notification des événements cliniques indésirables pour contribuer à la collecte de données aux fins de la surveillance et de la diffusion de l'information concernant les risques de sécurité pour les patients, les événements indésirables et d'autres indicateurs de nocivité dans tous les établissements de santé de niveau 1+ et de niveau supérieur, et en administrant une enquête sur la culture de la sécurité ;

d) élaborer et appuyer des programmes et des politiques en s'appuyant sur un système de surveillance des maladies pour mettre au point des programmes de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé fondés sur des données probantes, qui seront exécutés par les services médicaux des Nations Unies partout dans le monde ;

e) mettre en œuvre les composantes qui seraient attendues d'un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail pour les entités du Secrétariat, notamment un système de notification des incidents et un système de suivi et d'évaluation, et apporter un appui à la création d'un organe de contrôle, à l'élaboration de politiques et de normes et à la formation ;

f) mettre au point des procédures modernisées, qui permettront de faire des demandes de prestations d'ordre médical dans le système de gestion électronique des dossiers médicaux, d'améliorer le recensement des causes de congé de maladie et d'intégrer les systèmes de traitement des incidents, des congés de maladie, des évacuations sanitaires liées au travail et des indemnisations pour préjudice imputable au service ;

g) entreprendre, s'il y a lieu, au Siège de l'Organisation et dans d'autres lieux bénéficiant d'un appui, des évaluations des risques liés au lieu de travail et aux réunions afin de recenser les dangers et de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation pour prévenir les maladies et les blessures sur le lieu de travail.

29B.46 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) une réduction des événements indésirables et des blessures et maladies évitables grâce à l'amélioration de la santé et du bien-être du personnel, ce qui contribuera ainsi à réduire l'absentéisme, à améliorer la productivité sur le lieu de travail et à réduire l'incidence financière sur l'Organisation ;

b) une nouvelle atténuation des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;

c) un meilleur respect des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients par les hôpitaux militaires de campagne et les hôpitaux centraux, ceux-ci répondant désormais aux besoins des professionnels de la santé et du personnel des Nations Unies.

Exécution du programme en 2022

Le personnel médical de terrain de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban bénéficie d'une formation sur la transfusion sanguine d'urgence

29B.47 Sur le terrain, le personnel médical des Nations Unies apporte un soutien essentiel, souvent dans des contextes complexes, afin d'assurer le bien-être du personnel des Nations Unies, qui s'acquitte de son mandat aux quatre coins du monde. Dans le cadre de la composante, des formations sont dispensées en vue d'actualiser et de perfectionner les compétences professionnelles du personnel médical de terrain, de manière à faire en sorte que les membres du personnel des services médicaux et des services de santé soient dûment formés dans tous les lieux d'affectation des Nations Unies. En 2022, on a élaboré et organisé une formation pilote d'hémothérapie d'urgence au sein de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, au cours de laquelle 60 membres du personnel de santé civil et militaire ont participé à une formation théorique et pratique sur la transfusion sanguine d'urgence. On a également élaboré et diffusé des lignes directrices à l'intention du personnel médical de terrain sur la transfusion sanguine et la manipulation de sang total frais.

29B.48 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.III).

Figure 29B.III
Mesure des résultats : nombre de membres du personnel médical sur le terrain ayant suivi une formation sur la transfusion sanguine d'urgence

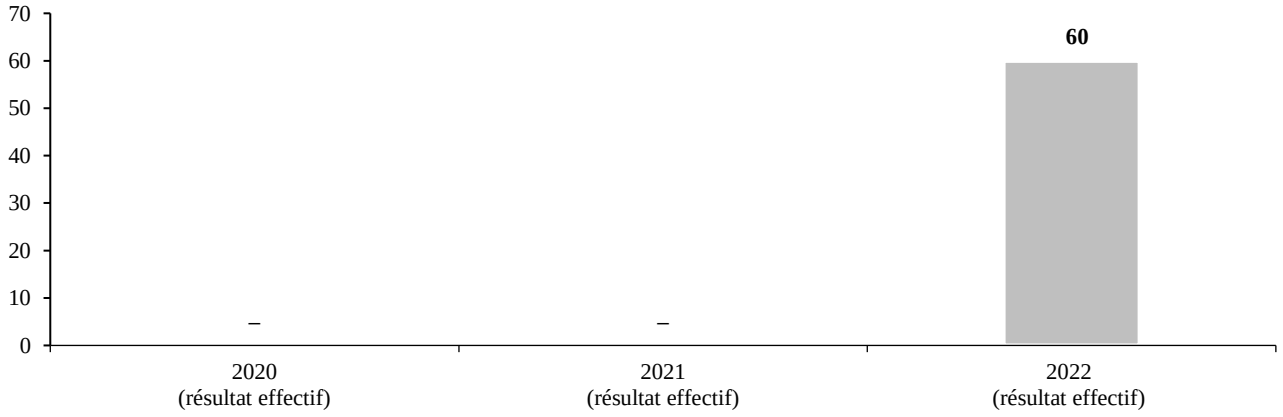

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : système de signalement des problèmes liés à la sécurité et à la santé au travail reliant ces problèmes et les données sanitaires correspondantes

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.49 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à ce que des mesures d'atténuation soient menées à bien et contrôlées dans le cadre de 647 incidents sur le lieu de travail, essentiellement liés à des cas d'exposition à la COVID-19, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 300.

29B.50 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.IV).

Figure 29B.IV
Mesure des résultats : nombre de mesures pratiques d'atténuation menées à bonne fin et contrôlées (résultat annuel)

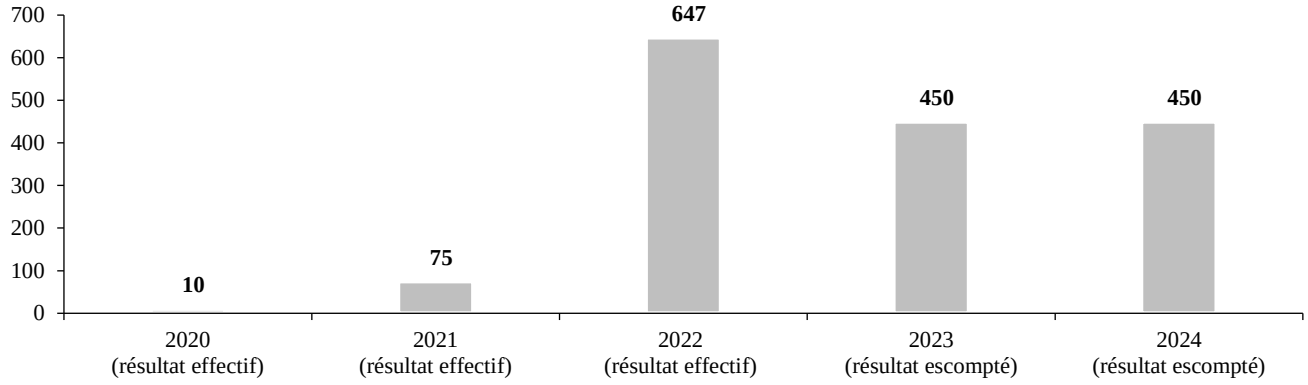

Résultat 2 : application de normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients dans toutes les structures de soins de niveau 1+ et de niveau supérieur des missions aux fins du renforcement de la sécurité des patients

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.51 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à améliorer les connaissances du personnel médical en matière de qualité des soins de santé et de sécurité des patients, puisque 33 directeurs d'hôpitaux et autres membres du personnel médical travaillant dans des établissements de santé d'opérations de maintien de la paix ont obtenu une certification en matière de normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 16 ; sept membres du personnel médical ont été formés aux fonctions d'évaluateur et ont obtenu une certification à ce titre, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 10 ; 94 % des praticiens des établissements de santé de niveau 1+ et de niveau supérieur formés ont obtenu une certification, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 80 %. La cible prévue, à savoir 10 membres du personnel médical certifiés en tant qu'évaluateurs n'a pas pu être atteinte car certains médecins n'ont pas réussi l'évaluation de certification. Dans le cadre de la composante, une formation complémentaire est proposée en vue de la certification de ces médecins lors du prochain cycle d'évaluation.

29B.52 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.V).

Figure 29B.V

Mesure des résultats : amélioration des connaissances du personnel médical, des directeurs d'hôpitaux et des praticiens des établissements de santé de niveau 1+ et de niveau supérieur en matière de qualité des soins de santé et de sécurité des patients[a] (résultat annuel)

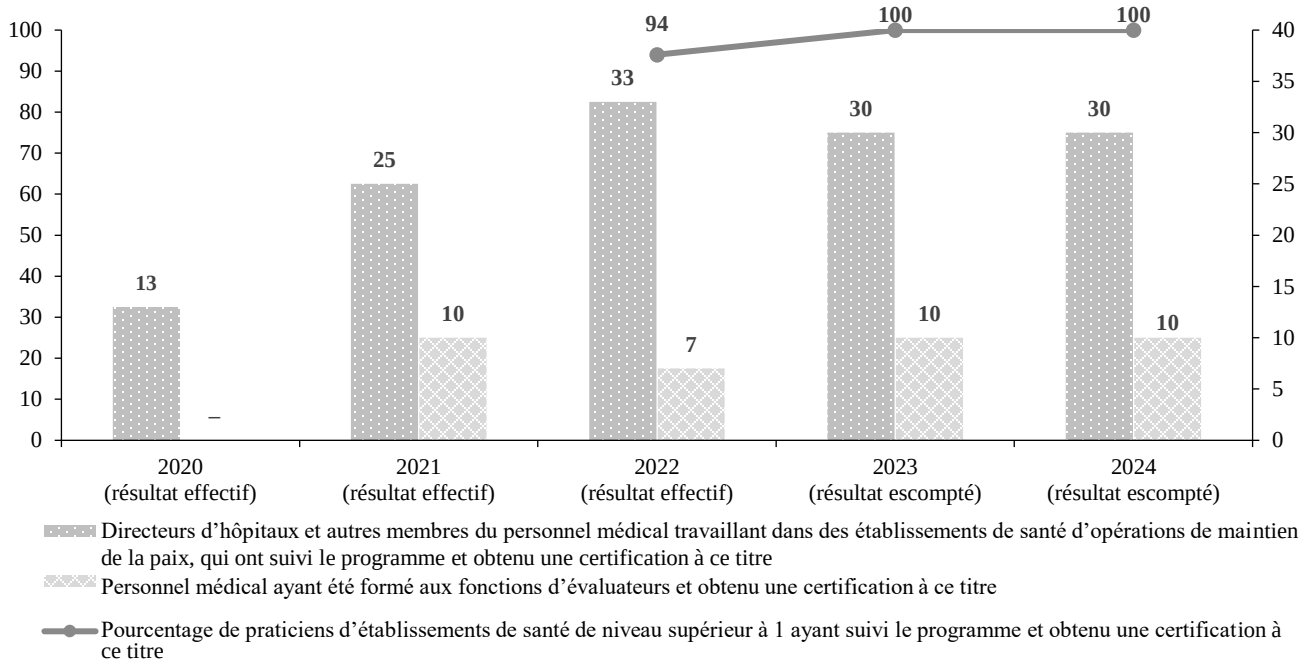

[a] La mesure des résultats a été actualisée pour illustrer les chiffres annuels pour toutes les catégories de personnel médical, et pour tenir compte du nombre de membres du personnel médical travaillant dans les installations de santé d'opérations de maintien de la paix qui ont obtenu leur certification, afin de ne plus comptabiliser uniquement les directeurs d'hôpitaux.

Résultat 3 : un environnement sûr et sain pour le personnel féminin civil et en tenue déployé dans les opérations de paix

Projet de plan-programme pour 2024

29B.53 Dans le cadre de la composante, on soutient le personnel médical de terrain, notamment dans les opérations de paix, en fournissant une formation et une certification sur une grande variété de services médicaux. Les efforts conjugués déployés par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et le Secrétariat ont permis d'augmenter le nombre de femmes parmi le personnel civil et en tenue dans les opérations de paix.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.54 L'enseignement tiré est le suivant : selon les enquêtes sur les compétences médicales sur le terrain et les évaluations des besoins y relatifs, il est nécessaire, dans le cadre de la composante, d'améliorer les services de santé offerts aux femmes dans les opérations de paix. Compte tenu de cet enseignement, on élaborera, dans le cadre du sous-programme, une formation en ligne sur la santé des femmes pour permettre au personnel médical de terrain de fournir des services médicaux tenant compte des questions de genre et de combler les lacunes dans les services de santé offerts aux femmes. La formation se composera de 10 modules couvrant des sujets tels que l'anamnèse et l'examen adaptés au genre, le dépistage des cancers affectant les femmes et les soins prénatals et

post-partum, entre autres. Grâce à ces efforts et à la participation des chefs des services médicaux, y compris ceux des forces, et des responsables d'unités médicales, on contribuera, dans le cadre de la composante, à favoriser un environnement sûr et sain pour le personnel féminin civil et en tenue dans les opérations de paix.

29B.55 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VI).

Figure 29B.VI
Mesure des résultats : nombre de membres du personnel médical de terrain ayant eu accès à la formation consacrée à la santé des femmes et ayant fait état d'une amélioration de leurs connaissances et de leurs capacités à fournir des services tenant compte des questions de genre (résultat annuel)

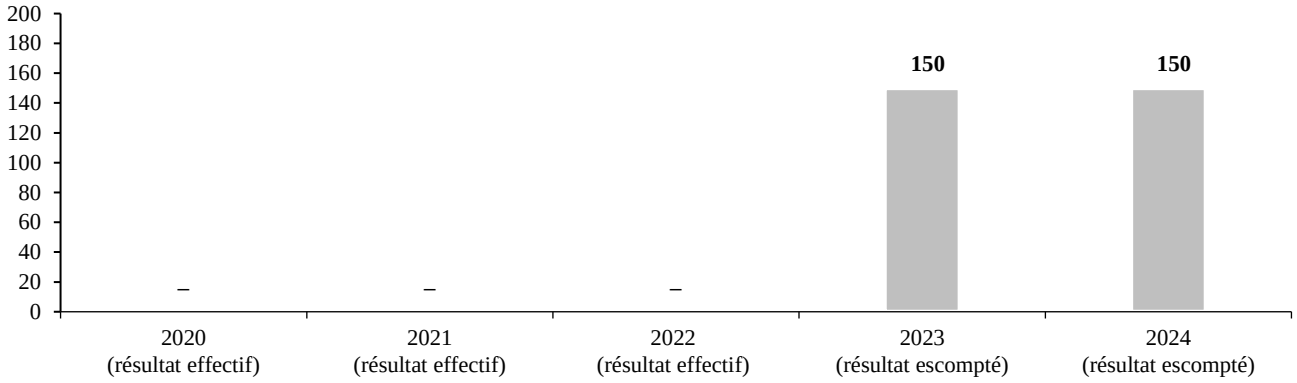

Produits

29B.56 On trouvera dans le tableau 29B.10 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.10
Composante 3 (sous-programme 1) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Gestion des soins et sécurité, santé et qualité de vie au travail : vérification des compétences du personnel de santé, conformément aux lignes directrices relatives à la vérification des aptitudes techniques et au cadre des compétences techniques ; services psychosociaux, y compris services de santé mentale ; vérification de l'aptitude médicale de 4 000 personnes dans le cadre de leur recrutement et des voyages du personnel, et vaccination d'environ 3 000 membres du personnel par an ; orientations sur les services mondiaux de santé et de sécurité au travail ; rapports d'audit relatifs aux enquêtes sur les incidents menées par les lieux d'affectation dans le cadre du programme de sécurité sur le terrain ; politiques et normes en matière de sécurité et de santé au travail ; examen des arrangements spéciaux pouvant être mis en place sur le lieu de travail ; plans d'appui sanitaire établis pour les lieux d'affectation hors Siège et les missions qui en font la demande ; évaluation du respect des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients dans des hôpitaux militaires de campagne ; formation de membres du personnel médical aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients ; audits cliniques dans les établissements de santé des missions ; enquêtes de satisfaction auprès des patients ; webinaires hebdomadaires à l'intention du personnel médical ; cours en ligne sur la santé des femmes et l'hémothérapie d'urgence ; formation sur les questions de santé et de sécurité au travail et sur les tâches médicales incombant aux responsables des dossiers de santé sur le terrain ; orientations sur les situations d'urgence de santé publique ; évaluations de l'état de préparation aux situations d'urgence, notamment celles qui font un grand nombre de victimes.

Sous-programme 2
Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Composante 1
Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement

Objectif

29B.57 L'objectif auquel la composante contribue est de permettre aux entités clientes du Secrétariat de disposer, au moment voulu et à l'endroit voulu, des biens et des services dont elles ont besoin, à un bon prix, de sorte qu'elles puissent s'acquitter de leur mandat de manière efficace et rationnelle.

Stratégie

29B.58 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante :

a) à élaborer une stratégie à plus long terme permettant de mieux aligner la chaîne d'approvisionnement de bout en bout du Secrétariat sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'étendre à cinq ans l'horizon de planification de la chaîne d'approvisionnement, à l'appui de la stratégie ;

b) à trouver des options et des solutions d'approvisionnement adéquates, telles que les contrats-cadres mondiaux et régionaux, les achats locaux, les lettres d'attribution et les mémorandums d'accord, ou encore l'utilisation des stocks, en intégrant des pratiques efficaces, novatrices, responsables et rationnelles qui sont axées sur les clients et tiennent compte des questions de genre, et à veiller à ce que ces options et solutions soient disponibles ;

c) à intensifier les activités de communication, notamment en ciblant les États Membres et en organisant plus de séminaires sur les relations d'affaires, en particulier à l'intention des entreprises appartenant à des femmes, à des personnes handicapées et à des fournisseurs de pays en développement ou de pays en transition ;

d) à alimenter et à tenir à jour la liste des biens et services stratégiques obtenus avec l'appui du Siège afin d'améliorer la gestion des risques pour ce qui est des achats, les économies d'échelle et l'harmonisation ;

e) à appuyer toutes les entités en leur fournissant des biens et des services de façon rapide et efficace, y compris pour répondre à des besoins imprévus, notamment en matière de médicaments vitaux, de sang et de produits sanguins.

29B.59 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Les biens et services voulus sont disponibles au bon moment, compte tenu des coûts pour l'ensemble du cycle de vie ;

b) Les entités clientes accèdent à des solutions d'approvisionnement et de livraison adaptées, économiques et rationnelles pour s'acquitter de leur mandat ;

c) Diversification du registre des fournisseurs des Nations Unies pour différentes catégories de biens et de services, ce qui favorise une mise en concurrence internationale effective plus inclusive ;

d) Approvisionnement adéquat en vaccins, en fournitures et équipements médicaux et en services de transport pour soutenir les activités des clients.

Exécution du programme en 2022

Poursuite des opérations de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine malgré les pénuries de carburant

29B.60 Dans le cadre de la composante, on appuie les entités clientes en leur fournissant des orientations stratégiques, des avis techniques et des solutions d'approvisionnement par l'intermédiaire de contrats clés en main pour la fourniture et la livraison de carburant et en facilitant la gestion des contrats. En avril 2022, du fait de l'augmentation des prix du carburant à l'échelle mondiale, le fournisseur régional de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine n'a pas pu se procurer autant de carburant qu'il l'aurait voulu en utilisant ses lignes de crédit, et n'a finalement pas pu s'approvisionner en carburant ni en livrer à la Mission. La situation s'est encore aggravée avec la pénurie régionale de carburant qu'ont causée des retards prolongés dans l'acheminement des marchandises par les itinéraires logistiques maritimes vers l'Afrique de l'Ouest. La pénurie régionale a atteint son paroxysme en mai 2022, au moment où la Mission devait normalement épuiser ses réserves de carburant. Pour atténuer le risque, on a, dans le cadre de la composante, pris des mesures immédiates, en coopération avec la Mission, pour se procurer du carburant auprès d'autres sources et assurer la continuité des activités menées. Il s'est notamment agi de diffuser des orientations à toutes les missions afin de réduire la consommation de carburant, dans l'immédiat et à court terme, de faire appel à des fournisseurs opérant dans la région et de s'approvisionner dans d'autres pays de la région et de transporter du carburant depuis ces pays. En parallèle, à plus long terme, on a veillé à ce qu'un nouveau contrat soit passé et entre en vigueur en juillet 2022.

29B.61 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.11).

Tableau 29B.11
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
–	–	La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a pu poursuivre ses opérations et s'acquitter de ses mandats, malgré les pénuries de carburant dans la région

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : automatisation et modernisation de la chaîne d'approvisionnement

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.62 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à la mise en place de procédures d'achat d'urgence et a permis d'enregistrer des délais de sollicitation pour les demandes de prix de 42 jours, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 52 jours.

29B.63 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VII).

Figure 29B.VII
Mesure des résultats : délais de sollicitation pour les demandes de prix (résultat annuel)
(Nombre de jours)

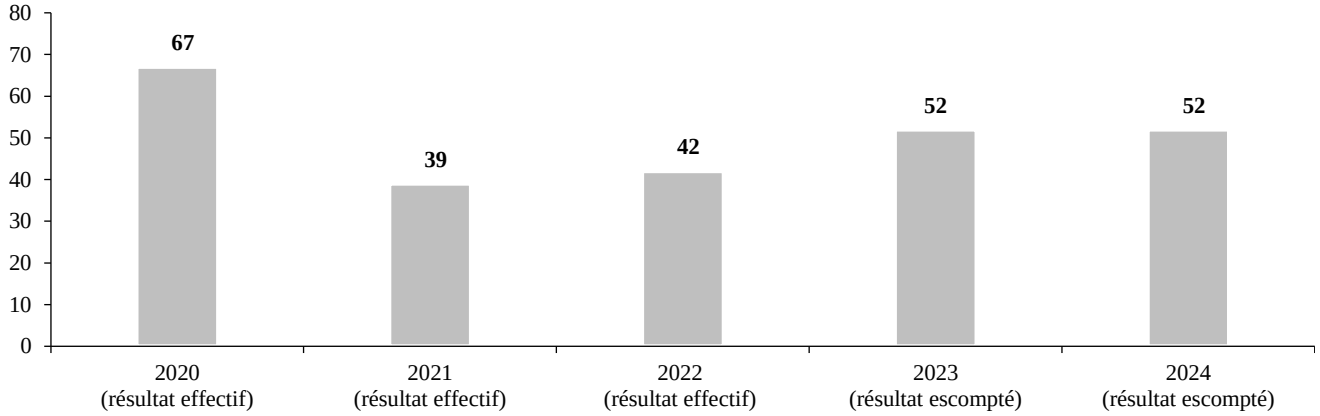

Résultat 2 : renforcement de la mise en concurrence dans le cadre des achats de l'ONU grâce à l'accent mis sur les fournisseurs issus de pays en développement ou de pays en transition

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.64 Le travail effectué dans le cadre de la composante a permis aux fournisseurs, en particulier ceux issus de pays en développement ou de pays en transition, de mieux connaître les options qui s'offrent à eux s'agissant de participer aux activités d'achat de l'ONU grâce à l'intensification des activités de communication, à l'agrément des fournisseurs dans plusieurs langues et à la sensibilisation ciblée des fournisseurs vivant avec un handicap et des entreprises détenues par des femmes, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.65 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.12).

Tableau 29B.12
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Les fournisseurs issus de pays en développement ou de pays en transition connaissent mieux les options qui s'offrent à eux s'agissant de participer aux	Les fournisseurs, en particulier ceux issus de pays en développement ou de pays en transition, connaissent mieux les options qui s'offrent à eux s'agissant de	Les fournisseurs issus de pays en développement ou de pays en transition connaissent mieux les options qui s'offrent à eux s'agissant de participer aux	Augmentation de 5 % de la part d'entreprises issues de pays en développement et de pays en transition invitées à participer à des appels d'offres et à soumettre des

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
	activités d'achat de l'ONU	participer aux activités d'achat de l'ONU grâce à l'intensification des activités de communication, à l'agrément des fournisseurs dans plusieurs langues et à la sensibilisation ciblée des fournisseurs vivant avec un handicap et des entreprises détenues par des femmes	activités d'achat de l'ONU et savent que la procédure d'agrément des fournisseurs peut se faire dans plusieurs langues et qu'ils peuvent suivre une formation sur les relations d'affaires avec l'Organisation	propositions ou des demandes de prix

Résultat 3 : réduction de l'empreinte écologique grâce à une gestion efficace de la chaîne d'approvisionnement

Projet de plan-programme pour 2024

29B.66 Dans le cadre de la composante, on offre une chaîne d'approvisionnement souple, responsable et rentable pour permettre aux entités clientes d'exécuter leur mandat, en proposant des solutions d'approvisionnement adaptées, des conseils techniques et des formations. On a négocié des contrats-cadres qui permettent aux entités clientes de réduire leur empreinte écologique.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.67 L'enseignement tiré est le suivant : l'adoption d'une stratégie globale et multidimensionnelle visant à agir dans de multiples domaines pour réduire l'empreinte écologique de l'ONU risque d'empêcher l'accomplissement de progrès plus réguliers et plus immédiats. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre de la composante, on adoptera une stratégie progressive en déployant des efforts ciblés sur des aspects spécifiques qui permettront de réduire progressivement l'empreinte écologique de l'ONU. On mettra en place des solutions d'approvisionnement permettant aux entités des Nations Unies de se procurer des énergies renouvelables prêtes à être utilisées. On fournira également des orientations sur l'intégration de pratiques et de modèles de chaîne d'approvisionnement circulaire dans toutes les catégories.

29B.68 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.13).

Tableau 29B.13
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les entités clientes ont accès à 3 contrats-cadres relatifs à l'efficacité énergétique, à 2 contrats-cadres relatifs à l'eau et au traitement des eaux usées et à 1 contrat-cadre relatif à la gestion des déchets	Les entités clientes ont accès à 5 contrats-cadres supplémentaires relatifs à la gestion des déchets et à 4 contrats relatifs au traitement des déchets et des eaux usées	Les missions de maintien de la paix ont accès à des conseils sur une meilleure utilisation des carburants	Les entités clientes ont accès à des solutions clés en main fondées sur les énergies renouvelables	Les entités clientes ont accès à 3 contrats-cadres relatifs aux véhicules hybrides, aux pompes électriques solaires de surface et aux pompes solaires immergées

Produits

29B.69 On trouvera dans le tableau 29B.14 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.14
Composante 1 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**–**	**–**	**1**	**–**
1. Rapport du Secrétaire général sur les activités de la chaîne d'approvisionnement, présenté à l'Assemblée générale (rapport biennal)	–	–	1	–
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	**46**	**58**	**33**	**54**
2. Séminaires sur les relations d'affaires avec l'ONU à l'intention des fournisseurs de pays en développement ou en transition	46	58	33	54

C. Activités de fond

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : conseils sur 100 demandes de délégation de pouvoirs pour les achats locaux reçues de la part d'entités clientes.

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : réunions d'information à l'intention de 6 partenaires internationaux, dont des États Membres, sur les dispositifs de coopération logistique dans toutes les missions, et coopération à l'échelle du système sur des projets opérationnels et des dossiers d'achats avec le réseau de fournisseurs des entités des Nations Unies ; prospection de fournisseurs.

Plateformes numériques et contenus multimédias : catalogue électronique pour tous les biens et services ; dispositif de gestion de la performance de la chaîne d'approvisionnement ; rapports analytiques pour toutes les fonctions liées à la chaîne d'approvisionnement à l'échelle du Secrétariat, y compris sur les performances de la chaîne d'approvisionnement ; espace

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*

virtuel visant à stimuler l'innovation et l'excellence dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; mise à jour annuelle des statistiques du Secrétariat sur les achats.

E. Activités d'appui

Administration : services de conseil à l'intention de 44 entités clientes sur des questions liées aux achats, notamment l'optimisation de la planification des achats, les solutions d'approvisionnement, les contrats-cadres, les modalités de passation de marchés et d'autres questions relatives à la chaîne d'approvisionnement ; gestion et planification par catégorie pour la chaîne d'approvisionnement de bout en bout, notamment par la publication d'instructions permanentes et grâce au réseau de praticiens virtuel du Service de l'appui à l'approvisionnement et aux réseaux de praticiens propres à certaines catégories, comme le carburant et les rations ; contrats-cadres ; outil Umoja de planification de la chaîne d'approvisionnement ; plan annuel de gestion de la chaîne d'approvisionnement et approvisionnement stratégique ; mise en œuvre des accords de reconnaissance mutuelle, en application des directives opérationnelles sur la chaîne d'approvisionnement portant sur la coopération avec les organismes des Nations Unies qui ont été publiées ; contrats de collaboration, par exemple pour un système de suivi des véhicules aux fins de la gestion des flottes ; 100 contrats-cadres mondiaux, 30 contrats clés en main, contrats de services de transport aérien et autres contrats ; documents d'agrément des fournisseurs dans les 6 langues officielles de l'Organisation ; cycles de déploiement et de relève, et recherche de solutions pour les agents en tenue et les marchandises associées (par voie aérienne, navale ou terrestre) ; appui stratégique dans les domaines logistiques ; cadre réglementaire pour l'aviation à l'échelle du système ; orientations sur la sécurité aérienne, notamment en ce qui concerne les fournisseurs de services aériens ; directives opérationnelles, manuels et meilleures pratiques sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement ; plateforme d'appel d'offres électronique ; catalogue de contrats en ligne pour les systèmes mondiaux, régionaux et locaux et les contrats clés en main ; gestion des données de base Umoja et mesures de la qualité des données ; gestion des risques liés aux carburants et aux rations ; amélioration de la qualité des données du système électronique de gestion des carburants ; mise en œuvre et examen des nouvelles technologies de la chaîne d'approvisionnement durable.

Composante 2
Appui au personnel en tenue

Objectif

29B.70 L'objectif auquel la composante contribue est de faciliter le fonctionnement efficace et rationnel du pilier Paix et sécurité de l'ONU.

Stratégie

29B.71 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre de la composante :

a) à servir de point de contact unique des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour toute question d'ordre administratif ou logistique ayant trait à la constitution des forces, aux mémorandums d'accord, au matériel appartenant aux contingents et aux remboursements ;

b) à faciliter l'examen périodique par l'Assemblée générale du système de remboursement relatif au personnel en tenue des unités constituées, à appuyer la négociation et la conclusion des mémorandums d'accord avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police, à traiter rapidement les demandes de remboursement admissibles conformément aux décisions de l'Assemblée et à contribuer à l'intégration stratégique des données sur les performances qui concernent le matériel appartenant aux contingents déployés ;

c) à rationaliser le processus de remboursement, en améliorant les mémorandums d'accord et les procédures de paiement ;

d) à apporter un appui stratégique et logistique et à encourager le renforcement des partenariats avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

29B.72 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Prestation de services à l'Assemblée générale pendant l'examen périodique du système de remboursement applicable aux unités constituées et de la mise en œuvre de toutes les orientations connexes ;

b) Rationalisation et rapidité des paiements faits aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police au titre du personnel en tenue et du matériel appartenant aux contingents déployés dans les unités constituées, des remboursements relatifs aux lettres d'attribution et du traitement des demandes d'indemnisation en cas de décès et d'invalidité et des réclamations spéciales ;

c) Renforcement de la transparence de la procédure de remboursement et du principe de responsabilité, et disponibilité en temps réel des données au profit des États Membres, du Siège et des missions.

Exécution du programme en 2022

Examen périodique du système de remboursement applicable aux unités constituées

29B.73 L'Assemblée générale examine périodiquement les normes et les taux de remboursement applicables au personnel en tenue déployé dans des unités constituées. En application de la résolution 67/261 de l'Assemblée, l'enquête quadriennale éclaire l'examen du taux standard de remboursement. Conformément à la méthodologie prescrite par l'Assemblée, on a, dans le cadre de la composante, défini l'échantillon des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ayant participé à l'enquête quadriennale. Après l'élaboration et la diffusion de l'instrument de collecte des données, on s'est rendu dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui faisaient partie de l'échantillon participant afin de guider la présentation des données requises. On a consolidé les données présentées et préparé le rapport du Secrétaire général. Le dernier rapport du Secrétaire général sur l'enquête quadriennale (A/76/676) a été examiné par l'Assemblée en 2022. Dans sa résolution 76/276, celle-ci a adopté un nouveau taux standard de remboursement au titre du personnel en tenue, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2022. Dans sa résolution 76/274, elle a également révisé le montant de l'indemnité de permission payable aux membres des contingents dans les missions.

29B.74 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.15).

Tableau 29B.15
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
L'Assemblée générale a adopté les normes et les taux de remboursement relatifs au matériel appartenant aux contingents sur la base des 48 recommandations du Groupe de travail de 2020 sur le matériel appartenant aux contingents	L'Assemblée générale a reçu les conclusions de l'enquête sur le taux de remboursement applicable au personnel en tenue déployé dans les unités constituées	L'Assemblée générale a adopté un nouveau taux standard de remboursement relatif au personnel en tenue déployé dans des unités constituées, et a révisé le montant de l'indemnité de permission

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : une approche durable et adéquate du traitement des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques dans le cadre du dispositif d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité du personnel en tenue

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.75 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué à l'examen par l'Assemblée générale de l'étude approfondie sur le traitement des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques concernant des missions clôturées, préparée dans le cadre de la composante, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée. Dans sa résolution 76/275, l'Assemblée a adopté un régime sans capitalisation pour le traitement des demandes d'indemnité auxquelles il a été fait droit.

29B.76 Le travail effectué dans le cadre de la composante a également contribué au règlement de 538 demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité auxquelles il avait été fait droit, dont 343 concernaient des demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques émanant de missions clôturées, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.77 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.16).

Tableau 29B.16
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Dans sa résolution 74/280, l'Assemblée générale a demandé que soit réalisée une étude approfondie sur les troubles post-traumatiques Un conseil consultatif sur les demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques a été constitué et se compose de représentants d'États Membres et d'experts	Une étude sur les troubles post-traumatiques et un rapport du Secrétaire général ont été établis sur la base des données collectées, des entretiens réalisés et de l'analyse des publications scientifiques effectuée par le conseil consultatif et ont été présentés à l'Assemblée générale	Dans sa résolution 76/275, l'Assemblée générale a adopté un régime sans capitalisation pour le traitement des demandes d'indemnité auxquelles il a été fait droit 343 demandes d'indemnisation pour troubles post-traumatiques émanant de missions clôturées ont été réglées	L'Assemblée générale se prononce sur le cadre relatif aux troubles post-traumatiques	Les demandes auxquelles il a été fait droit sont certifiées et réglées conformément aux décisions de l'Assemblée générale

Résultat 2 : examen des politiques, procédures, normes et définitions relatives au matériel appartenant aux contingents

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.78 Le travail effectué dans le cadre de la composante a contribué aux préparatifs de la réunion de 2023 du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents, notamment la réunion de présession organisée en novembre 2022 pour aider les États Membres à élire le bureau et à convenir de l'ordre du jour de la réunion de 2023, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.79 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.17).

Tableau 29B.17
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les normes et les taux de remboursement relatifs au matériel appartenant aux contingents ont été actualisés sur la base des 48 recommandations du Groupe de travail de 2020 sur le matériel appartenant aux contingents	Les États Membres ont reçu des instructions sur l'élaboration des documents de réflexion et des communications nationales de données sur les coûts	La réunion de présession du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents a eu lieu	Les normes et les taux de remboursement relatifs au matériel appartenant aux contingents sont actualisés sur la base des recommandations du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents	Les décisions de l'Assemblée générale concernant les normes et les taux de remboursement relatifs au matériel appartenant aux contingents sont mises en œuvre

Résultat 3 : appui administratif, logistique et financier fourni aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police par l'intermédiaire d'un point de contact unique aux fins d'un remboursement plus rapide

Projet de plan-programme pour 2024

29B.80 La composante sert de point de contact unique pour les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police pour toute question d'ordre administratif et logistique ayant trait à la constitution des forces, aux mémorandums d'accord, au matériel appartenant aux contingents et aux remboursements, et les activités menées dans le cadre de la composante ont visé à rationaliser davantage les paiements effectués en temps voulu à ces pays.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.81 L'enseignement tiré est le suivant : il importe de continuer à se coordonner étroitement avec les États Membres, les parties prenantes au Siège et les missions sur le terrain en ce qui concerne le système de remboursement applicable aux unités constituées. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre de la composante, on renforcera la coordination afin de rationaliser davantage les paiements effectués en temps voulu aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et de

renforcer l'appui qui sera fourni à l'examen par les organes délibérants du système de remboursement applicable aux unités constituées.

29B.82 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.VIII).

Figure 29B.VIII
Mesure des résultats : nombre de demandes de remboursement (au titre du personnel en tenue et du matériel appartenant aux contingents) certifiées dans le délai prescrit de trois mois suivant la fin du trimestre précédent (résultat annuel)

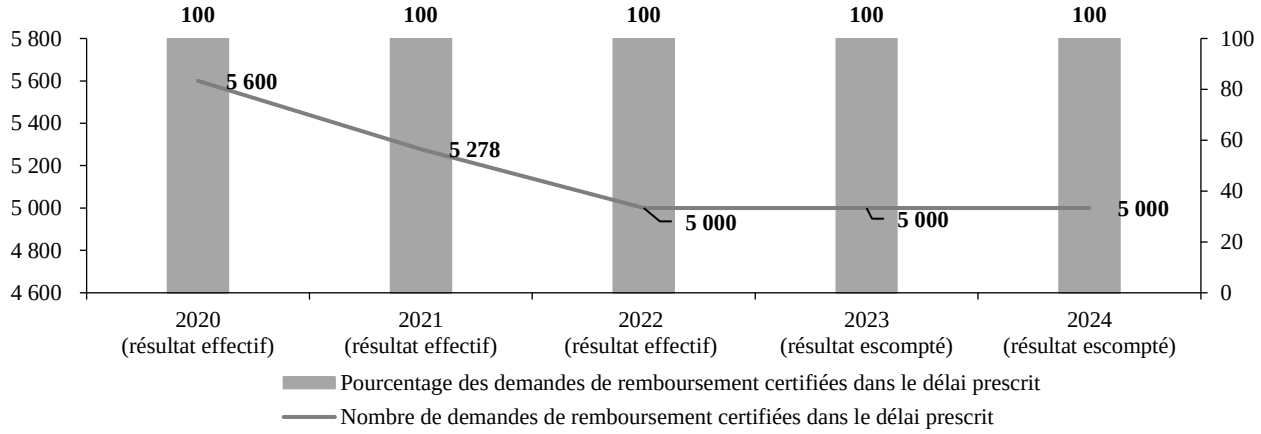

Produits

29B.83 On trouvera dans le tableau 29B.18 les produits retenus pour la composante.

Tableau 29B.18
Composante 2 (sous-programme 2) : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	**1**	**1**	**2**	–
Rapports :				
1. Rapport du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents	–	–	1	-
2. Rapport du Secrétaire général sur le Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents	–	–	1	–
3. Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'enquête révisée sur le calcul des taux standard de remboursement aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police	1	1	–	–

Catégorie et sous-catégorie	*Produits prévus : 2022*	*Produits livrés : 2022*	*Produits prévus : 2023*	*Produits prévus : 2024*
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	**5**	**5**	**5**	**5**
4. Réunions d'organes intergouvernementaux, notamment la Cinquième Commission et le Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents[a]	5	5	5	5
B. Création et transfert de connaissances				
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	**20**	**20**	**10**	**10**
5. Activités de formation destinées aux États Membres sur les différents aspects des mémorandums d'accord, les directives et procédures relatives au matériel appartenant aux contingents, ainsi que les demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	20	20	10	10
E. Activités d'appui				
Administration : système de remboursement applicable aux unités constituées, y compris l'enquête quadriennale sur les remboursements standard au titre du personnel en tenue, réunions triennales du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents et autres décisions de l'Assemblée générale ; administration du portail des États Membres ; séances de formation sur le système de remboursement organisées à l'intention des entités du Secrétariat et de toutes les missions dotées d'unités constituées ; élaboration de nouveaux états des besoins par unité ou modification des états existants, mémorandums d'accord, établissement de lettres d'attribution et d'accords concernant les contingents et les unités de police déployés dans les missions ou à fournir pour atteindre le niveau d'engagement Déploiement rapide du Système de préparation des moyens de maintien de la paix, et participation à des visites conduites dans les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police (entre autres, visites de consultation, visites d'inspection avant déploiement et visites visant à évaluer le niveau d'engagement Déploiement rapide et à vérifier le matériel appartenant aux contingents) ; remboursements au titre des militaires et du personnel de police et du matériel appartenant aux contingents déployés dans le cadre de missions en vertu de mémorandums d'accord ou de lettres d'attribution, y compris par le calcul des primes, des déductions, des indemnités de décès et d'invalidité et des indemnités pour troubles post-traumatiques ; fourniture de services au Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord ; analyses comparatives de la performance et rapports sur les décisions de gestion.				

[a] Comprend des exposés trimestriels à la Cinquième Commission sur l'état des remboursements, l'examen du rapport du Secrétaire général sur l'enquête quadriennale et l'examen par les organes délibérants du rapport du Groupe de travail de 2023 sur le matériel appartenant aux contingents et du rapport du Secrétaire général sur ledit Groupe de travail.

Sous-programme 3
Activités spéciales

Objectif

29B.84 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir l'efficacité et l'efficience des activités du Secrétariat en matière d'appui opérationnel, notamment en vue de répondre à des besoins spécifiques et urgents.

Stratégie

29B.85 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre du sous-programme :

a) à faciliter la fourniture par le Secrétariat d'un appui opérationnel pour répondre aux situations nouvelles, aux besoins spécifiques et aux besoins de surcapacité temporaire, notamment en prêtant un appui à la planification et en en assurant le suivi, en permettant une perception partagée de la situation (alerte rapide et remontée de l'information), en fournissant des

capacités spécialisées et des surcapacités temporaires et en facilitant la coordination des efforts ;

b) à faciliter la mise en place d'un programme solide d'optimisation des coûts et de gestion des ressources afin de favoriser des fonctions d'appui opérationnel efficientes, efficaces et adaptées aux circonstances dans l'ensemble du Secrétariat ;

c) à coordonner et à entretenir des relations bilatérales et autres relations multipartites avec des partenaires majeurs n'appartenant pas au Secrétariat dans le cadre d'activités d'appui ;

d) à coordonner ou à fournir des conseils spécialisés, à nouer des relations avec le pilier Services ou à former des équipes temporaires, selon les besoins.

29B.86 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Un appui multidimensionnel durable et adapté permettant d'apporter une réponse opérationnelle à des situations de tension accrue et à des besoins spécifiques ;

b) Une collaboration mutuellement bénéfique entre le Secrétariat et les entités qui n'en font pas partie, y compris les organisations régionales, qui soit prévisible et durable pour répondre aux besoins prioritaires de l'ensemble des entités du Secrétariat ;

c) Des gains mesurables en termes d'efficacité et de capacité de réaction dans l'ensemble de l'architecture d'appui opérationnel du Secrétariat, y compris une coopération approfondie dans les activités d'appui menées avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;

d) L'accès des entités du Secrétariat à des orientations sur l'appui opérationnel, les priorités en matière d'affectation des ressources et les normes, qui tiennent compte de l'évolution des besoins.

Exécution du programme en 2022

Les entités du Secrétariat se préparent à faire face à des crises, planifient et interviennent dans des situations de tension accrue

29B.87 En 2022, dans le cadre du sous-programme, on a mis davantage l'accent sur l'appui fourni pour répondre aux situations et aux incidents de plus en plus graves auxquels fait face le Secrétariat, y compris le traitement des principales questions d'appui et l'élaboration de mesures visant à poursuivre ou à rétablir les opérations perturbées ou la transition des entités du Secrétariat. Les activités menées dans le cadre du sous-programme ont permis : d'aider le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti à poursuivre ses activités malgré l'aggravation des problèmes de sécurité que connaît le pays ; d'aider les coordonnateurs résidents en Haïti, au Sri Lanka et en Ukraine à élaborer des plans d'urgence ; de fournir au Bureau de la coordination des affaires humanitaires un appui en matière de planification et des renforts dans le cadre de la mise en place de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens et de la création d'un nouveau bureau au Mozambique ; de fournir une assistance à la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour la mise en place d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu d'octobre 2020 ; de soutenir les activités de l'Agence internationale de l'énergie atomique en Ukraine en fournissant une surcapacité temporaire.

29B.88 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.19).

Tableau 29B.19
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*
Des dispositifs de coordination spécifiques mis en place au Siège de l'ONU ont permis aux entités du Secrétariat de continuer à s'acquitter de leur mandat pendant la pandémie de COVID-19	Les entités du Secrétariat interviennent dans des situations de tension accrue grâce au déploiement rapide de capacités par l'intermédiaire de la nouvelle réserve permanente mobilisable en renfort	Les entités du Secrétariat poursuivent ou rétablissent les opérations perturbées et bénéficient d'une expertise en matière de planification et d'un appui spécialisé pour faire face aux situations de tension accrue

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : les opérations sur le terrain, nouvelles ou élargies, sont guidées par des concepts d'appui aux missions

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.89 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 100 % des concepts de mission répondent pleinement aux normes minimales, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.90 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.20).

Tableau 29B.20
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Les concepts d'appui aux missions ont été appliqués lors de l'établissement de missions politiques spéciales en Haïti, au Soudan et au Yémen	Les concepts d'appui aux missions sont systématiquement appliqués dans toutes les situations particulières	100 % des concepts de mission ont entièrement satisfait aux normes minimales	Les entités du Secrétariat reçoivent 50 rapports hebdomadaires d'appréciation des situations de tension accrue les concernant afin de faciliter le rétablissement des opérations perturbées	Au moins 2 missions en cours de transition ainsi que de nouvelles opérations hors Siège peuvent renforcer leurs activités, poursuivre l'exécution de leur mandat ou gérer leur fermeture dans le respect des règles et procédures de l'Organisation
			Les ressources financières sont mieux gérées et les risques mieux atténués grâce à l'achèvement de la liquidation	Une plateforme d'échange d'informations est disponible, et sert notamment de système d'alerte rapide pour traiter les

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
			administrative de 80 % des missions terminées dans les 12 mois suivant le transfert des responsabilités	principales questions d'appui opérationnel dans les opérations de paix ou d'autres entités du Secrétariat

Résultat 2 : un programme solide d'optimisation des coûts et de gestion des ressources qui éclaire les activités d'appui opérationnel dans l'ensemble du Secrétariat

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.91 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que 75 % des entités du Secrétariat reçoivent des services d'appui administratif renforcés, cohérents et améliorés grâce à des accords de prestation de services formels qui prévoient un recouvrement des coûts standard et un service client amélioré de la part des prestataires de services régionaux et mondiaux, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.92 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.21).

Tableau 29B.21
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	Les entités du Secrétariat reçoivent certains services d'appui administratif de la part de divers prestataires de services mondiaux et régionaux de façon ponctuelle	75 % des entités du Secrétariat reçoivent des services d'appui administratif renforcés, cohérents et améliorés grâce à des accords de prestation de services formels qui prévoient un recouvrement des coûts standard et un service client amélioré de la part des prestataires de services régionaux et mondiaux	90 % des entités du Secrétariat reçoivent des services d'appui administratif renforcés, cohérents et améliorés grâce à des accords de prestation de services formels qui prévoient un recouvrement des coûts standard et un service client amélioré de la part des prestataires de services régionaux et mondiaux	95 % des entités du Secrétariat reçoivent des services d'appui administratif renforcés, cohérents et améliorés grâce à des accords de prestation de services formels qui prévoient un recouvrement des coûts standard et un service client amélioré de la part des prestataires de services régionaux et mondiaux

Résultat 3 : une collaboration mutuellement bénéfique dans la conduite des activités d'appui grâce à un cadre relatif aux partenariats d'appui

Projet de plan-programme pour 2024

29B.93 Dans le cadre du sous-programme, on encourage une collaboration mutuellement bénéfique dans la conduite des activités d'appui, en reconnaissant que la collaboration menée avec les organisations régionales et d'autres acteurs pour répondre aux besoins en matière d'appui peut contribuer à mobiliser des capacités spécialisées ou prêtes à l'emploi qui ne sont pas plus librement accessibles pour le Secrétariat, on facilite l'interopérabilité nécessaire dans les activités multipartites, on réalise des économies et on réduit l'empreinte écologique en facilitant les économies d'échelle.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.94 L'enseignement tiré est le suivant : les partenariats visant à fournir des capacités d'appui sont souvent établis au coup par coup, ce qui peut entraîner une méconnaissance des possibilités offertes par les différentes entités du Secrétariat. Compte tenu de cet enseignement, dans le cadre du sous-programme, on facilitera une approche inclusive, cohérente et active de l'établissement et de l'exploitation des accords de partenariat au sein du Département et dans l'ensemble du Secrétariat en promulguant un nouveau cadre relatif aux partenariats d'appui. Ce cadre permettra au Département de mobiliser un réseau de partenaires plus diversifié, de catalyser l'innovation et d'aider ses clients à s'acquitter de leurs mandats avec plus de souplesse et à amplifier et à potentialiser leurs activités.

29B.95 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.22).

Tableau 29B.22
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
–	–	Participation active de l'Union africaine à l'élaboration d'une feuille de route commune à l'ONU et à l'Union africaine pour renouveler le programme d'échange de connaissances et de compétences L'incidence, en termes d'appui, de la reconfiguration proposée des opérations de l'Union africaine en Somalie a été examinée par	Les entités du Secrétariat ont accès à une base centrale de données sur les partenariats d'appui opérationnel afin de répondre aux besoins prioritaires en matière d'appui, y compris les besoins spécialisés et spécifiques	Le BANUS est en mesure de fournir un appui opérationnel aux forces de sécurité non onusiennes en Somalie, dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et conformément à la politique de diligence voulue en matière de droits humains Renforcement de la participation de l'Union africaine, de l'Union européenne et d'autres organisations

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
		l'Union africaine, l'ONU et d'autres partenaires majeurs afin d'éclairer l'examen de l'orientation future de la Mission mené par le Conseil de sécurité		régionales afin de favoriser la compréhension mutuelle et l'interopérabilité en matière d'appui opérationnel

Produits

29B.96 On trouvera dans le tableau 29B.23 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29B.23
Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
E. Activités d'appui
Administration : 52 rapports réguliers sur l'appréciation de la situation et l'intervention, procédures normalisées pour les situations de tension accrue et plateforme de gestion des données sur les situations d'apparition récente ; déploiement de capacités de renfort et d'appui spécialisé dans un délai de 10 jours ; administration des questions résiduelles relatives à la liquidation des entités ; partenariats d'appui, y compris des accords qui répondent aux besoins prioritaires des clients ; facilitation et encadrement d'au moins 2 nouvelles initiatives de collaboration entre le Secrétariat et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ; orientations sur l'appui opérationnel, les priorités en matière d'affectation des ressources et les normes dans l'ensemble du Secrétariat.

Sous-programme 4
Administration (New York)

Objectif

29B.97 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de veiller à ce que les locaux et installations du Siège soient sûrs et adaptés aux besoins et à ce que les équipements soient modulables, d'offrir des services administratifs, logistiques, d'information et autres qui aident l'Organisation à bien fonctionner, et de tenir le public informé des activités menées par celle-ci.

Stratégie

29B.98 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on s'emploiera, dans le cadre du sous-programme :

a) à entretenir et à exploiter avec prévoyance les bâtiments du Siège afin de réaliser des économies, de promouvoir un lieu de travail moderne et de préserver la valeur immobilière du complexe, en mettant l'accent sur l'examen des éléments de construction achevés il y a plus de 10 ans et en appuyant les efforts visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes handicapées et la durabilité environnementale ;

b) à ajuster régulièrement la planification à long terme de l'occupation des bureaux pour répondre aux besoins des entités à New York, en se concentrant sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation obligatoire du parc immobilier (voir la résolution A/75/253 C de l'Assemblée générale) ;

c) à fournir, en temps opportun et au meilleur coût, des services efficaces aux clients internes de New York en ce qui concerne la gestion des bâtiments et des espaces de bureaux, la gestion des biens et des cadeaux officiels, la gestion des stocks et des entrepôts, les voyages et les transports, le courrier et la valise diplomatique, la gestion des manifestations, l'administration postale, la restauration et d'autres opérations commerciales, en mettant un accent stratégique sur des niveaux élevés de satisfaction des clients, en réalignant les capacités de sorte à gérer la charge de travail supplémentaire dans le domaine des voyages qui résulte des nouvelles exigences du pays d'accueil et en améliorant les applications du système de visas et de documents de voyage ;

d) à fournir des services efficaces de gestion des archives et des dossiers aux entités du Secrétariat dans le monde entier, en mettant l'accent sur l'achèvement de la transition vers le stockage par des tiers des archives papier de l'ONU, qui quitteront le bâtiment Falchi à la fin de l'année 2024, ainsi que sur le renforcement de la capacité du sous-programme à gérer l'accélération du passage des archives papier aux archives numériques ;

e) à fournir un appui spécialisé en matière de ressources humaines dans les domaines suivants : entrée en fonctions, cessation de service et traitement des droits à prestations complexes (dont les indemnités pour frais d'études et pour charges de famille et les allocations-logement) concernant le personnel de toutes les entités des Nations Unies basées au Siège ou des lieux d'affectation hors Siège concernés ;

f) à coordonner et à gérer les polices d'assurance privée afin d'atténuer et de transférer les risques liés aux assurances relatives aux dommages, au terrorisme et à la responsabilité civile, ainsi que la police d'assurance contre les actes de malveillance, pour le compte de l'Organisation, y compris les bureaux hors Siège, les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales ; à statuer sur les demandes d'indemnisation émanant des assurances en question et à obtenir des règlements de la part des assureurs ; à fournir des conseils en matière d'assurance pour les contrats et accords des fournisseurs, les mémorandums d'accord et les contrats et accords passés à titre gracieux ;

g) à veiller à ce que les salaires et les indemnités connexes soient versés sans erreur et en temps voulu par le Siège de l'Organisation à l'ensemble du personnel basé au Siège, au personnel des missions recruté sur le plan international ainsi qu'à l'ensemble du personnel hors Siège des différentes entités ;

h) à traiter les autres décaissements relatifs aux obligations financières de l'Organisation et les demandes de remboursement d'impôts des contribuables des États-Unis ;

i) à assurer des services postaux et des services de gestion des cadeaux, d'archivage et d'information au public à New York et dans le monde entier afin de sensibiliser le public aux travaux passés et actuels de l'Organisation.

29B.99 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Un complexe hautement fonctionnel, plus inclusif et durable, qui symbolise les idéaux de l'Organisation ;

b) Un niveau élevé de satisfaction des clients et la rentabilité de la prestation des services ;

c) La sensibilisation accrue du public aux travaux actuels et passés de l'ONU.

Exécution du programme en 2022

Amélioration de la durabilité environnementale des installations du Siège de l'Organisation des Nations Unies

29B.100 Depuis la rénovation du complexe du Siège de l'ONU réalisée en application du plan-cadre d'équipement, on n'a cessé, dans le cadre du sous-programme, de rechercher des possibilités d'intégrer la durabilité environnementale dans les activités menées. Parmi les initiatives prises en 2022 pour réduire et mieux gérer la consommation énergétique, on a achevé la modernisation de près de 14 000 luminaires dans le bâtiment du Secrétariat pour permettre l'installation d'ampoules à diode électroluminescente, réduisant ainsi la consommation d'électricité desdits luminaires de 60 %. En outre, on a en grande partie achevé l'élaboration du plan visant à remplacer l'éclairage de la salle de l'Assemblée générale par des luminaires à haut rendement énergétique conformes au code, ainsi que la modernisation du système de gestion des bâtiments, qui améliorera la gestion des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation. Par ailleurs, on a continué à améliorer la gestion des déchets grâce à un nouveau contrat visant à augmenter la collecte des déchets compostables et le recyclage d'autres flux de déchets.

29B.101 Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.IX).

Figure 29B.IX
Mesure des résultats : consommation d'électricité de l'éclairage modernisé du bâtiment du Secrétariat
(Mégawatts/heure)

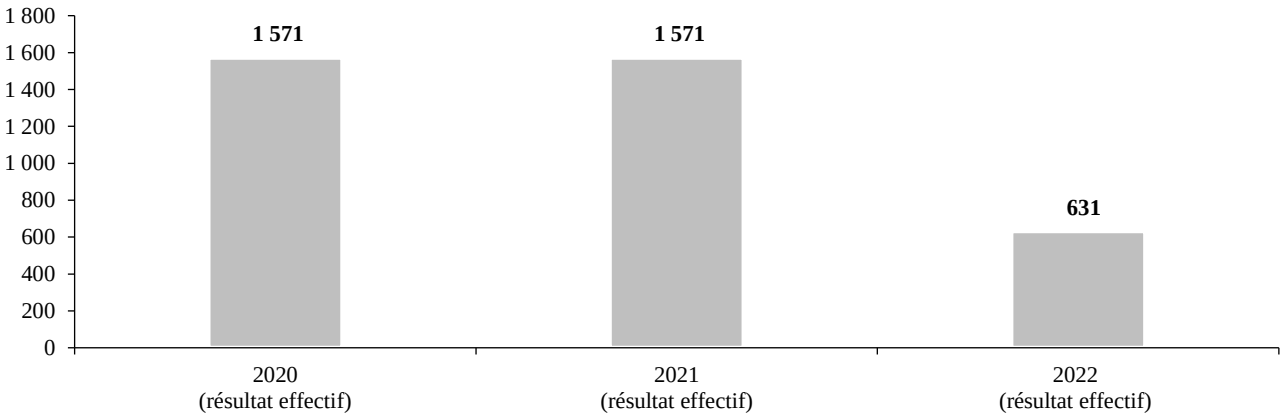

Résultats escomptés pour 2024

Résultat 1 : gestion rationalisée des archives du Secrétariat de l'ONU

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.102 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à réduire le volume des archives physiques conservées dans le bâtiment Falchi à 34 600 pieds linéaires, ce qui a permis de faire mieux que la cible fixée, à savoir 35 000 pieds linéaires.

29B.103 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 29B.X).

Figure 29B.X
Mesure des résultats : volume des dossiers conservés dans le bâtiment Falchi
(En pieds linéaires)

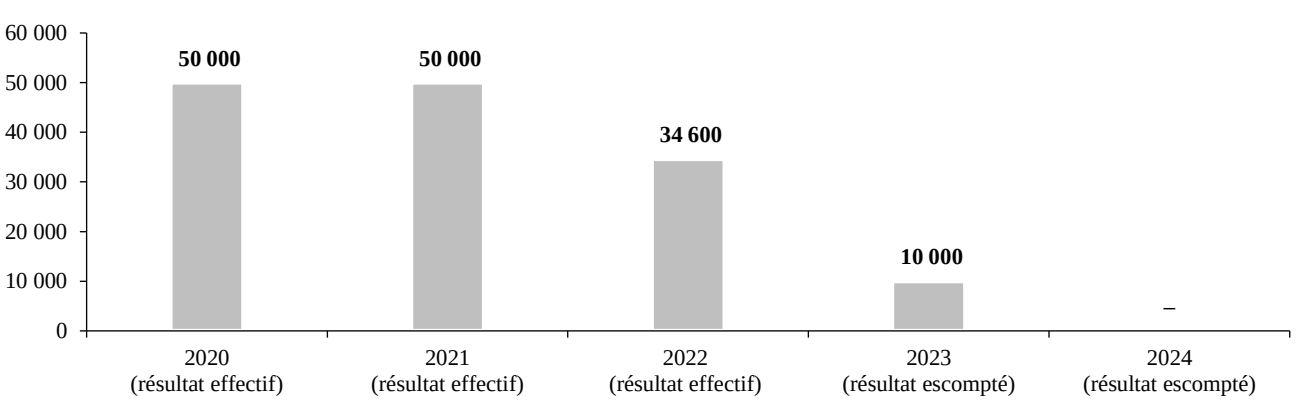

Résultat 2 : des espaces de bureaux qui correspondent aux besoins de l'Organisation

Exécution du programme en 2022 et cible pour 2024

29B.104 Le travail effectué dans le cadre du sous-programme a contribué à ce que les espaces de bureaux du Siège de l'ONU répondent aux besoins de l'Organisation en réaffectant le personnel du bâtiment DC1 dans les autres bâtiments en prévision de la fin du bail en mars 2023, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée.

29B.105 Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2024, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.24).

Tableau 29B.24
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Projet de gestion souple de l'espace de travail : deux étages ont été réaménagés dans le bâtiment du Secrétariat. Un étage du bâtiment FF a été libéré	L'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Secrétaire général tendant à clore le projet de gestion souple de l'espace de travail et à réévaluer les besoins futurs	Les espaces de bureaux répondent aux besoins actuels de l'Organisation grâce à la réaffectation du personnel du bâtiment DC1 dans les autres bâtiments, principalement dans des espaces de travail flexibles dans le bâtiment du Secrétariat, en prévision de la fin du bail en mars 2023	L'Assemblée générale envisage une évaluation stratégique du parc immobilier qui permettrait de faire correspondre au mieux les espaces de bureaux à l'évolution des besoins de l'Organisation	Le parc immobilier est encore réduit et le bâtiment Falchi est libéré Les plans visant à faire correspondre au mieux les espaces de bureaux à l'évolution des besoins de l'Organisation sont finalisés sur la base des recommandations de l'Assemblée générale concernant l'évaluation stratégique du parc immobilier

Résultat 3 : réduction du temps d'attente, amélioration de la précision des estimations et autres améliorations rendues possibles par la simplification et l'harmonisation des processus de gestion des états de paie et des sommes dues

Projet de plan-programme pour 2024

29B.106 Dans le cadre du sous-programme, on s'est efforcé d'améliorer la prestation de services dans les domaines administratifs du Secrétariat, notamment en rationalisant la procédure de versement de tous les types de paiements.

Enseignements tirés et changements prévus

29B.107 Les enseignements tirés de l'expérience de collaboration au sein du Secrétariat sont les suivants : les processus de bout en bout utilisés par les différents prestataires de services pour effectuer les paiements présentent des différences, ce qui peut entraver le partage de la charge de travail entre les lieux d'affectation, créer un risque d'erreurs de procédure et entraîner des inexactitudes ou des retards dans le versement des paiements. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on simplifiera et on harmonisera les procédures de versement des paiements pour adopter une approche cohérente dans toutes les entités du Secrétariat. Pour ce faire, on automatisera les procédures liées aux paiements aux fournisseurs et au personnel. Cela permettra non seulement de réduire les tâches administratives qu'on demande aux prestataires de services du Secrétariat d'effectuer manuellement, ce qui leur permettra de se concentrer sur un travail plus analytique, mais aussi de réduire le temps d'attente pour les paiements. L'automatisation des procédures, complétée par une analyse plus poussée de la part des prestataires de services, augmentera la précision des calculs des entités clientes qui s'appuient sur les données relatives aux états de paie.

29B.108 Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 29B.25).

Tableau 29B.25
Mesure des résultats

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU est de 7 jours ouvrables	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU est de 7 jours ouvrables	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU est de 1 jour ouvrable	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU et de trois autres bureaux des états de paie est de 1 jour ouvrable	Le délai moyen de traitement des paiements hors cycle pour le personnel du Siège de l'ONU et de l'ensemble des bureaux des états de paie à l'échelle mondiale est de 1 jour ouvrable Les entités clientes estiment de manière plus précise leurs besoins en ressources sur la base d'une adhésion totale aux processus de paie

2020 (résultat effectif)	*2021 (résultat effectif)*	*2022 (résultat effectif)*	*2023 (résultat escompté)*	*2024 (résultat escompté)*
				Par exemple, le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget estime plus précisément les coûts salariaux et l'incidence des taux de vacance

Produits

29B.109 On trouvera dans le tableau 29B.26 les produits retenus pour le sous-programme.

Tableau 29B.26
Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2022-2024, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie
D. Activités de communication
Relations extérieures et relations avec les médias : services d'information et d'accueil destinés aux visiteurs, aux représentants et au grand public, dans le cadre desquels des réponses seront apportées à quelque 30 000 demandes de renseignements sur les activités menées actuellement et dans le passé par l'Organisation des Nations Unies.
Services de bibliothèque : services d'archivage et de gestion des documents et de l'information fournis à toutes les entités au Siège de l'ONU et dans les missions ; orientations sur la tenue des dossiers à l'intention des entités du Secrétariat ; contrôles de sécurité, catalogage, stockage et conservation des documents papier et numériques ; numérisation des archives papier.
E. Activités d'appui
Logistique : gestion et entretien de 1 703 000 pieds carrés de locaux, d'installations et d'actifs détenus ou loués, y compris la gestion des cadeaux ; mise à disposition de locaux à usage de bureaux pour environ 8 000 membres du personnel ; traitement d'environ 12 000 demandes de service concernant les installations et les services commerciaux ; aspects logistiques de conférences et de manifestations spéciales ; services d'entreposage et de transport ; traitement d'environ 30 000 demandes d'autorisation de voyage et documents de voyage, calcul des montants forfaitaires et enregistrements effectués auprès du pays hôte ; accords avec des compagnies aériennes ; fourniture de services de courrier ; traitement d'environ 700 000 envois par les services postaux, les services de messagerie postale ou la valise diplomatique et prestation de services de messagerie.
Administration : fourniture de services d'appui administratif, y compris un appui spécialisé en matière de ressources humaines dans les domaines de l'entrée en fonctions et du traitement des droits à prestation complexes, des prestations pour charges de famille et des allocations-logement pour environ 8 250 membres du personnel de toutes les entités des Nations Unies basées au Siège et en dehors ; traitement des transactions et des demandes de remboursement d'impôts pour 6 600 membres du personnel ; gestion de 18 régimes d'assurance privée couvrant 2,68 milliards de dollars d'actifs au titre des assurances relatives aux dommages et au terrorisme, 180 000 membres du personnel au titre de la police d'assurance contre les actes de malveillance, 30 000 véhicules de différents types au titre de la police d'assurance mondiale relatives aux véhicules, y compris le règlement des demandes d'indemnisation correspondantes ; conseils en matière d'assurance et examen des certificats d'assurance pour 150 contrats et accords ; paie de 26 000 fonctionnaires et retraités, y compris les indemnités d'affectation et de cessation de service ; tableaux des prestations de retraite pour toutes les entités au Siège de l'ONU et les bureaux hors Siège, remboursements au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents ; paiements aux fournisseurs, aux consultants et aux vacataires ; exercice de déclaration annuelle ; exercice annuel de contrôle des allocations-logement ; gestion des polices d'assurance.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2024

Vue d'ensemble

29B.110 On trouvera dans les tableaux 29B.27 à 29B.29 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 29B.27
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

			Changements					
Objet de dépense	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Postes	40 218,8	40 375,9	116,9		(109,7)	7,2	–	40 383,1
Autres dépenses de personnel	4 210,7	3 982,5	(4,2)		(68,0)	(72,2)	(1,8)	3 910,3
Dépenses de représentation	–	2,5	–	–	–	–	–	2,5
Consultants	1 208,8	380,7	–	–	16,9	16,9	4,4	397,6
Voyages du personnel	255,5	304,8	–	–	58,9	58,9	19,3	363,7
Services contractuels	4 223,2	5 649,3	–	–	237,6	237,6	4,2	5 886,9
Frais généraux de fonctionnement	38 837,0	44 344,2	–	866,2	(1 783,2)	(917,0)	(2,1)	43 427,2
Fournitures et accessoires	375,7	585,2	–	–	(15,6)	(15,6)	(2,7)	569,6
Mobilier et matériel	969,5	910,2	(29,5)	–	183,6	154,1	16,9	1 064,3
Aménagement des locaux	132,7	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	307,9	342,7	–	–	–	–	–	342,7
Total	**90 739,8**	**96 878,0**	**83,2**	**866,2**	**(1 479,5)**	**(530,1)**	**(0,5)**	**96 347,9**

Tableau 29B.28
Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2024
(Nombre de postes)

	Nombre	*Informations sur les postes*
Effectif approuvé pour 2023	367	1 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 6 D-1, 11 P-5, 15 P-4, 15 P-3, 13 P-2, 16 G(1°C), 190 G(AC) et 93 ACM
Transfert	–	1 G(AC) du sous-programme 4 à la composante Direction exécutive et administration
Suppressions	(4)	4 G (AC) au titre du sous-programme 4
Créations	2	1 P-3 au titre du sous-programme 4 et 1 P-5 au titre de la composante Appui au programme
Réaffectations	–	1 G (AC) au titre du sous-programme 4
Effectif proposé pour 2024	365	1 SGA, 2 SSG, 5 D-2, 6 D-1, 12 P-5, 15 P-4, 16 P-3, 13 P-2/1, 16 G(1°C), 186 G(AC), 93 ACM

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : ACM = agent(e) des corps de métier ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 29B.29
Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe
(Nombre de postes)

		Changements				
Catégorie et classe	*Effectif approuvé pour 2023*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Effectif proposé pour 2024*
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
SGA	1	–	–	–	–	1
SSG	2	–	–	–	–	2
D-2	5	–	–	–	–	5
D-1	6	–	–	–	–	6
P-5	11	–	–	1	1	12
P-4	15	–	–			15
P-3	15	–	–	1	1	16
P-2/1	13	–	–	–	–	13
Total partiel	**68**	**–**	**–**	**2**	**2**	**70**
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	16	–	–	–	–	16
G(AC)	190	–	–	(4)	(4)	186
ACM	93	–	–			93
Total partiel	**299**	**–**	**–**	**(4)**	**(4)**	**295**
Total	**367**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**365**

29B.111 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 29B.30 à 29B.32 et dans la figure 29B.XI.

29B.112 Comme le montrent les tableaux 29B.30 1) et 29B.31 1), les ressources proposées pour 2024 s'élèvent globalement à 96 347 900 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 530 100 dollars (0,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2023. La variation découle d'ajustements techniques, des nouveaux mandats et des mandats élargis et d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 29B.30
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
A. Direction exécutive et administration	1 977,0	1 844,3	–	–	86,8	86,8	4,7	1 931,1
B. Programme de travail								
1. Activités d'appui								
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	3 613,2	3 451,7	43,4	–	–	43,4	1,3	3 495,1
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	5 862,7	6 325,5	–	–	–	–	–	6 325,5
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	3 341,6	3 429,9	–	–	–	–	–	3 429,9
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement								
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	4 189,4	4 611,2	–	–	94,6	94,6	2,1	4 705,8
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	325,6	327,5	–	–	–	–	–	327,5
3. Activités spéciales	1 338,6	1 161,1	–	–	51,8	51,8	4,5	1 212,9
4. Administration (New York)	68 489,7	73 945,1	39,8	866,2	(1 848,0)	(942,0)	(1,3)	73 003,1
Total partiel (B)	**87 160,8**	**93 252,0**	**83,2**	**866,2**	**(1 701,6)**	**(752,2)**	**(0,8)**	**92 499,8**
C. Appui au programme	1 602,0	1 781,7	–	–	135,3	135,3	7,6	1 917,0
Total partiel (1)	**90 739,8**	**96 878,0**	**83,2**	**866,2**	**(1 479,5)**	**(530,1)**	**(0,5)**	**96 347,9**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Variation*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
A. Direction exécutive et administration	6 688,9	6 734,8	444,7	6,6	7 179,5
B. Programme de travail					
1. Activités d'appui					
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	14 156,9	15 433,8	691,6	4,5	16 125,4
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	5 109,8	5 289,0	501,1	9,5	5 790,1
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	3 574,5	3 487,2	172,9	5,0	3 660,1
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement					
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	32 733,3	3 4418,9	3 491,6	10,1	37 910,5
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	13 542,1	1 2039,7	(851,7)	(7,1)	11 188,0
3. Activités spéciales	8 277,1	8 881,5	241,5	2,7	9 123,0
4. Administration (New York)	23603,4	24 506,2	1 969,7	8,0	26 475,9
Total partiel (B)	**100 997,1**	**104 056,3**	**6 216,7**	**6,0**	**110 273,0**
C. Appui au programme	2 602,2	2 193,4	100,6	4,6	2 294,0
Total partiel (2)	**110 288,2**	**112 984,5**	**6 762,0**	**6,0**	**119 746,5**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Variation*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
A. Direction exécutive et administration	8 863,8	1 071,1	(99,0)	(9,2)	972,1
B. Programme de travail					
1. Activités d'appui					
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	1 664,4	1 740,1	(195,9)	(11,3)	1 544,2
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	550,5	1 102,4	(107,2)	(9,7)	995,2

Composante/sous-programme	*2022 (dépenses effectives)*	*2023 (estimations)*	*Variation*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions)*
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	5 185,1	5 337,2	(1 114,4)	(20,9)	4 222,8
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement					
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	9 943,6	11 368,0	(8 540,5)	(75,1)	2 827,5
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	–	247,8	(247,8)	(100,0)	–
3. Activités spéciales	6 804,0	5 687,5	2 866,6	50,4	8 554,1
4. Administration (New York)	37 746,2	44 517,0	(844,9)	(1,9)	43 672,1
Total partiel (B)	**61 893,8**	**70 000,0**	**(8 184,1)**	**(11,7)**	**61 815,9**
C. Appui au programme	423,1	572,2	–	–	572,2
Total partiel (3)	**71 180,7**	**71 643,3**	**(8 283,1)**	**(11,6)**	**63 360,2**
Total	**272 208,7**	**281 505,8**	**(2 051,2)**	**(0,7)**	**279 454,6**

Tableau 29B.31
Vue d'ensemble : postes proposés pour 2024, par source de financement, composante et sous-programme
(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*Effectif approuvé pour 2023*	*Changements*				*Effectif proposé pour 2024*
		Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	
A. Direction exécutive et administration	8	–	–	1	1	9
B. Programme de travail						
1. Activités d'appui						
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	19	–	–	–	–	19
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	5	–	–	–	–	5
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	16	–	–	–	–	16
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement		–	–	–	–	
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	36	–	–	–	–	36
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	3	–	–	–	–	3

Composante/sous-programme	*Effectif approuvé pour 2023*	*Changements*				*Effectif proposé pour 2024*
		Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	
3. Activités spéciales	3	–	–	–	–	3
4. Administration (New York)	264	–	–	(4)	(4)	260
Total partiel (B)	**346**	–	–	**(4)**	**(4)**	**342**
C. Appui au programme	13			1	1	14
Total partiel (1)	**367**			**(2)**	**(2)**	**365**

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Variation*	*2024 (prévisions)*
A. Direction exécutive et administration	36	–	36
B. Programme de travail			
1. Activités d'appui			
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	74	–	74
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	30	–	30
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	18	–	18
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement			
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	169	5	174
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	37	–	37
3. Activités spéciales	47		47
4. Administration (New York)	8	11	19
Total partiel (B)	**383**	**16**	**399**
C. Appui au programme	15	–	15
Total partiel (2)	**434**	**16**	**450**

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	*2023 (estimations)*	*Variation*	*2024 (prévisions)*
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
1. Activités d'appui			
Composante 1 : Appui en matière de ressources humaines	–	–	–
Composante 2 : Renforcement des capacités et formation opérationnelle	–	–	–
Composante 3 : Gestion des soins et sécurité et santé au travail	13	–	13
2. Gestion de la chaîne d'approvisionnement		–	
Composante 1 : Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement	4	–	4
Composante 2 : Appui au personnel en tenue	–	–	–
3. Activités spéciales	11	–	11
4. Administration	46	–	46
Total partiel (B)	**74**	**–**	**74**
C. Appui au programme	3	–	3
Total partiel (3)	**77**	**–**	**77**
Total	**878**	**14**	**892**

Tableau 29B.32
Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	40 218,8	40 375,9	116,9	–	(109,7)	7,2	0,0	40 383,1
Autres objets de dépense	50 520,9	56 502,1	(33,7)	866,2	(1 369,8)	(537,3)	(1,0)	55 964,8
Total	**90 739,8**	**96 878,0**	**83,2**	**866,2**	**(1 479,5)**	**(530,1)**	**(0,5)**	**96 347,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		68	–	–	2	2	2,9	70

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		299	–	–	(4)	(4)	(1,3)	295
Total		**367**	**–**	**–**	**(2)**	**(2)**	**(0,5)**	**365**

Figure 29B.XI
Répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

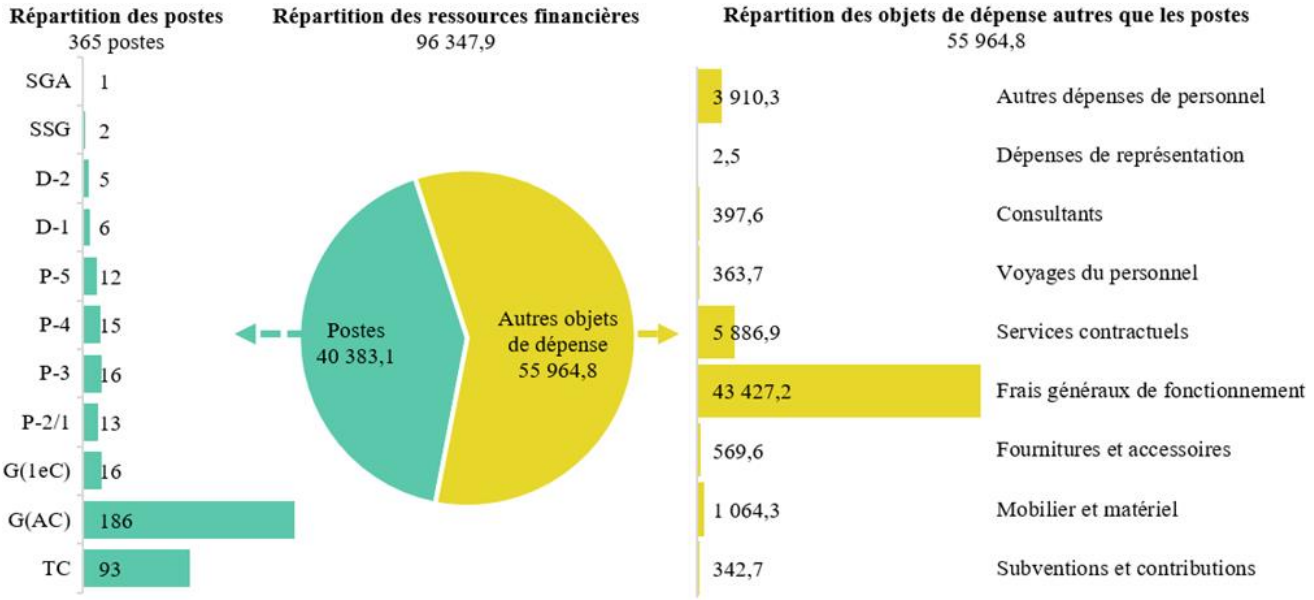

Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

Ajustements techniques

29B.113 Comme le montre le tableau 29B.30 1), les changements entraînent une augmentation nette de 83 200 dollars, qui s'explique comme suit :

a) **Sous-programme 1, composante 1 (Appui en matière de ressources humaines)**. L'augmentation de 43 400 dollars tient à la hausse des dépenses prévues pour un poste d'assistant(e) (ingénierie de données) [agent(e) des services généraux (1re classe)] réaffecté en 2023 en application de la résolution 77/262 de l'Assemblée générale et pour lequel un taux de vacance convenu de 50 % a été appliqué conformément à la pratique établie ;

b) **Sous-programme 4 (Administration)**. L'augmentation de 39 800 dollars est imputable à l'effet combiné des facteurs suivants :

i) Une augmentation de 73 500 dollars, due à la hausse des dépenses prévues pour un poste de spécialiste de la gestion du matériel (P-3) créé en 2023 en application de la résolution 77/262 de l'Assemblée générale, pour lequel un taux de vacance de 50 % a été appliqué conformément à la pratique établie ;

ii) Une diminution de 33 700 dollars au titre des autres dépenses de personnel (4 200 dollars) et du mobilier et du matériel (29 500 dollars) liée au non-renouvellement des crédits ayant servi à financer les mandats nouveaux ou élargis approuvés pour 2023 conformément aux résolutions 76/306 et 77/248 de l'Assemblée générale, aux fins de la création du Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et de la reprise de la cinquième session de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, respectivement.

Nouveaux mandats et mandats élargis

29B.114 Comme le montre le tableau 29B.30 1), les changements entraînent une augmentation de 866 200 dollars au titre du sous-programme 4 (Administration). L'augmentation de 866 200 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement tient au non-renouvellement des crédits liés à l'aménagement de bureaux pour 61 postes dont la création est proposée au titre du chapitre 9 [Affaires économiques et sociales (7 postes)] et du chapitre 28 [Communication globale (54 postes)] (voir A/78/6 (Sect. 9) et A/78/6 (Sect. 28) pour de plus amples détails).

Autres changements

29B.115 Comme le montre le tableau 29B.30 1), les changements entraînent une réduction nette de 1 479 500 dollars. Ils se répartissent comme suit :

a) **Direction exécutive et administration**. L'augmentation de 86 800 dollars au titre des postes reflète le transfert et la réaffectation, sans incidence sur les coûts, d'un poste d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (Autres classes)] du Service de la gestion des installations et des activités commerciales au titre du sous-programme 4 au Bureau du Secrétaire général adjoint en tant qu'assistant(e) (gestion des programmes), comme expliqué à l'annexe III ;

b) **Composante 1, sous-programme 2 (gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement)**. L'augmentation 94 600 dollars résulte des éléments suivants :

i) Une augmentation de 32 000 dollars au titre des consultants liée au non-renouvellement des crédits supplémentaires pour des services de consultants liés à l'élargissement de l'outil d'évaluation des prestations des fournisseurs et du système de retour d'information en temps réel à toutes les entités du Secrétariat, y compris les bureaux hors Siège et les commissions régionales ;

ii) Une augmentation de 62 600 dollars au titre des services contractuels afin de couvrir les dépenses supplémentaires liées aux frais d'abonnement et d'assistance pour le service SAP Business Technology Platform afin de permettre à des fournisseurs d'un plus grand nombre de pays de répondre à des appels d'offres ;

c) **Sous-programme 3 (Activités spéciales)**. L'augmentation nette de 51 800 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes s'explique par :

Une augmentation de 58 900 dollars au titre des voyages du personnel pour les déplacements liés au contrôle de la participation du Secrétariat au projet de services administratifs communs du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, et pour le suivi et les examens a posteriori liés aux missions politiques spéciales et à la collaboration avec les bureaux des coordinateurs(trices) résidents(es), compensée en partie par une diminution de 7 100 dollars au titre des consultants en raison d'une réduction du nombre de consultants nécessaires à l'élaboration de la formation en ligne à la préparation sur le plan individuel et sur le plan financier, que chacun et chacune peut suivre à son rythme ;

d) **Sous-programme 4 [Administration (New York)]**. La diminution nette de 1 848 000 dollars s'explique comme suit :

i) Une diminution de 331 800 dollars au titre des postes, qui s'explique par les éléments suivants :

a. La proposition de supprimer quatre postes d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (Autres classes)] à la Division de l'administration (347 200 dollars) et la perte par transfert d'un poste d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (Autres classes)] à la composante Direction exécutive et administration, qui relève du Bureau du Secrétaire général adjoint (86 800 dollars), en partie contrebalancée par la création proposée d'un poste de spécialiste de la gestion de l'information/archiviste numérique (P-3) (102 200 dollars), comme expliqué à l'annexe III ;

b. La réaffectation, sans incidence sur les coûts, d'un poste d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (Autres classes)] en tant qu'assistant(e) de gestion de l'information dans le cadre du sous-programme afin de soutenir la transformation numérique de l'ONU, comme expliqué à l'annexe III ;

ii) Une diminution de 68 000 dollars au titre des autres dépenses de personnel, liée au maintien d'un emploi de temporaire (autre que pour les réunions) de chargé(e) de projet (P-3) pour 8 mois au lieu de 12, afin de mener à bien le projet visant à vider le dépôt d'archives de l'immeuble Falchi ;

iii) Une augmentation de 185 000 dollars au titre des services contractuels, qui tient à des dépenses supplémentaires destinées à appuyer le traitement et l'archivage des dossiers physiques du Tribunal spécial pour le Liban, à la suite de sa fermeture (45 000 dollars), et le reclassement du programme informatisé de laissez-passer des Nations Unies conformément à l'évolution des normes de sécurité cryptographique et informatique concernant le passeport électronique (140 000 dollars) ;

iv) Une diminution de 1 783 200 dollars des frais généraux de fonctionnement, qui s'explique par les éléments suivants :

a. Une diminution de 1 868 400 dollars résultant d'une réduction des dépenses locatives liée à un réalignement du portefeuille immobilier du Siège de l'ONU ; la réduction de la consommation d'électricité grâce à des initiatives en matière d'efficacité énergétique, notamment la modernisation par DEL (diodes électroluminescentes) du bâtiment du Secrétariat au Siège de l'ONU ; la réduction de l'utilisation des produits de nettoyage et sanitaires dans l'ensemble du complexe ; la diminution des frais de courrier et de valise diplomatique en raison d'une diminution progressive des volumes ; la réduction des besoins en services de

maintenance à l'échelle du complexe sur la base des conditions contractuelles actuelles ;

b. Une augmentation de 85 200 dollars due au non-renouvellement des crédits liés à l'aménagement de bureaux pour six postes dont la création est proposée au titre du chapitre 10 (Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement) (voir A/78/6 (Sect.10) pour de plus amples détails) ;

v) L'augmentation de 150 000 dollars au titre du mobilier et du matériel tient à des dépenses supplémentaires pour : a) l'achat des pièces et du matériel nécessaires à l'entretien des bâtiments en raison du vieillissement de l'infrastructure du complexe du Secrétariat (90 000 dollars) ; b) le remplacement de véhicules qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile et ne sont plus disponibles pour opérations (60 000 dollars) ;

e) **Appui au programme**. L'augmentation de 135 300 dollars tient au fait qu'il est proposé de créer un poste de spécialiste des finances et du budget (hors classe) (P-5) au Service de l'appui aux clients au Siège, comme indiqué à l'annexe III.

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.116 Comme le montrent les tableaux 29B.30 2) et 29B.31 2), le montant des quotes-parts hors budget ordinaire qu'il est prévu d'obtenir au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix est estimé à 119 746 500 dollars. Il servira principalement à permettre de fournir à l'ensemble des missions un appui fiable, régulier et durable. L'augmentation prévue de 6 762 000 dollars s'explique principalement par l'augmentation nette de 16 postes, y compris les postes transférés du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix ; l'actualisation des coûts salariaux et la réduction des taux de vacance de postes appliqués en 2024 pour les catégories des administrateurs et des agents des services généraux ; l'augmentation des coûts standard des installations et des technologies de l'informatique et des communications liés aux changements de personnel ; elle est compensée en partie par une diminution des ressources demandées due au fait que le montant relatif à l'organisation de la réunion triennale du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents en 2023 n'est pas demandé, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024 (A/77/771).

Ressources extrabudgétaires

29B.117 Comme le montrent les tableaux 29B.30 3) et 29B.31 3), le montant des ressources extrabudgétaires s'élève à 63 360 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à :

a) Renforcer les capacités en matière d'énergies renouvelables dans les opérations de maintien de la paix ;

b) Fournir un appui aux organismes, fonds et programmes dans les domaines des ressources humaines, du renforcement des capacités et de la gestion des soins de santé, notamment en ce qui concerne les examens d'aptitude linguistique, les programmes de langues et de communications et l'administration d'examens spéciaux ; faciliter l'établissement des listes de candidats présélectionnés et les consultations médicales, les conseils sanitaires aux voyageurs, les vaccinations et les autres services médico-administratifs, comme la vérification de l'aptitude physique, les attestations de congé de maladie et les recommandations concernant

les évacuations et rapatriements sanitaires. Les ressources extrabudgétaires servent à fournir un appui aux bureaux clients financés au moyen de ce type de ressources pour ce qui est de la gestion des installations et des locaux à usage de bureaux, des services relatifs aux voyages et aux transports, à la valise diplomatique et au courrier, des services de gestion des ressources humaines (traitement de dossiers de cessations de service, des formalités d'entrée en fonction et des droits à prestation complexes) et des services opérationnels et administratifs concernant les états de paie, les comptes créditeurs et les assurances commerciales. Elles permettent par ailleurs de fournir un appui pour le traitement des avances versées au titre des impôts et le règlement des impôts fédéraux et des impôts d'État en ce qui concerne les citoyens des États-Unis et les résidents aux États-Unis employés par l'ONU et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ;

c) Financer les achats dans les domaines des services d'appui internes pour les opérations sur le terrain et au Siège et la poursuite du projet visant à concevoir des infrastructures tenant compte de la problématique femmes-hommes ;

d) Appuyer le projet de partenariat triangulaire, dispositif de renforcement des capacités visant à former le personnel en tenue des unités d'appui aux opérations de maintien de la paix, dans le cadre d'une collaboration entre les États Membres disposant d'un savoir-faire et de ressources, les pays fournisseurs de contingents et le Secrétariat.

29B.118 La diminution prévue de 8 283 100 dollars s'explique principalement par le transfert au compte d'appui de ressources qui étaient financées au moyen du mécanisme de recouvrement des coûts des opérations de maintien de la paix ; l'achèvement de plusieurs projets liés aux soins de santé ; la disparition de la part du bail à la charge du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la révision des coûts standard des installations ; la réduction des ressources destinées à appuyer le cadre de travail relatif aux troubles post-traumatiques, qui devrait être achevée en 2023 ; elle est en partie contrebalancée par une augmentation due au retour à une année civile complète d'activités de formation après un exercice de réévaluation en 2023.

Direction exécutive et administration

29B.119 La composante Direction exécutive et administration se compose du Bureau du Secrétaire général adjoint, du Bureau de la Sous-Secrétaire générale aux opérations d'appui et du Bureau de la Sous-Secrétaire générale chargée de la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

29B.120 Les attributions de la composante Direction exécutive et administration sont les suivantes :

a) assurer la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats qui ont été confiés à celui-ci et du programme de travail approuvé, y compris coprésider, pour le Secrétaire général adjoint, le Comité des clients des services de gestion, conjointement avec la Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité ;

b) fournir des orientations et des conseils aux clients relevant du Secrétariat pour les aider à exercer les pouvoirs qui leur ont été conférés et à s'acquitter efficacement de leurs attributions en matière de gestion des ressources humaines et des soins, de santé et de sécurité au travail, de renforcement des capacités et de formation du personnel d'exploitation ;

c) assurer l'administration et la gestion globale de toutes les activités du Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et assurer l'encadrement et la direction pour tout ce qui touche à la mise en œuvre et à la coordination des activités des entités, qui, ensemble, forment la

chaîne d'approvisionnement intégrée de l'Organisation et fournissent un appui au personnel en tenue.

29B.121 En 2024, le Département se fondera sur les mandats, sur les réactions des clients et sur les données pour orienter ses activités et infléchir ses mesures. En quête de gains d'efficience, il recourra à l'analyse des données relatives à la performance et à la prospective stratégique pour faciliter la prise de décisions et la communication de l'information. Il utilisera des technologies novatrices comme des technologies éprouvées pour servir le personnel et les clients.

29B.122 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités au moyen de divers projets lancés à l'échelle du Secrétariat et de projets de gestion des installations. Sa stratégie à long terme consiste à fournir des orientations techniques et un appui consultatif aux opérations de maintien de la paix pour faciliter l'application de la stratégie environnementale pour les opérations de paix (2017-2023), la gestion de l'environnement dans les complexes et installations de l'ONU et l'exécution d'initiatives écologiques dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. La stratégie environnementale actuelle s'achevant en juin 2023, le Département élabore en concertation avec les États Membres des orientations à suivre, comme le lui a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 76/274, afin d'assurer la continuité des efforts entrepris dans le domaine de la gestion de l'environnement.

29B.123 On trouvera dans le tableau 29B.33 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

29B.124 Le Département continuera de prendre des mesures pour mieux faire respecter les directives relatives aux délais en encourageant son personnel à prendre contact au plus tôt avec les parties prenantes concernées. La majorité des cas de non-respect des délais en 2022 étaient le fait de personnes extérieures. Le Département organisera des réunions et des séances de formation plus tôt et a bien fait comprendre aux personnes extérieures concernées (comme les participants aux réunions et aux formations et les formateurs) qu'elles devaient respecter les directives à cet égard. Il a fixé des délais pour ces personnes de façon à ce que les données personnelles nécessaires soient fournies en temps voulu. En ce qui concerne les voyages du personnel du Département, la non-conformité a été affectée par des complexités persistantes dues à la pandémie de COVID-19, aux voyages organisés pour assister à des réunions urgentes, à des changements tardifs dus aux conditions de sécurité, à des programmes de déplacements changeants et/ou à la nominations tardive de personnes extérieures.

Tableau 29B.33
Respect des délais
(En pourcentage)

	2020 (taux effectif)	*2021 (taux effectif)*	*2022 (taux effectif)*	*2023 (taux prévu)*	*2024 (taux prévu)*
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins 2 semaines avant le départ	44	57	46	100	100

29B.125 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 1 931 000 dollars et font apparaître une augmentation de 86 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29B.114 a) des explications sur l'augmentation proposée et dans

le tableau 29B.34 et la figure 29B.XII des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.34
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 915,0	1 812,8	–	–	86,8	86,8	4,8	1 899,6
Autres objets de dépense	62,0	31,5	–	–	–	–	–	31,5
Total	**1 977,0**	**1 844,3**	**–**	**–**	**86,8**	**86,8**	**4,7**	**1 931,1**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		6	–	–	–	–	–	6
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	1	1	50,0	3
Total		**8**	**–**	**–**	**1**	**1**	**50,0**	**9**

Figure 29B.XII
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

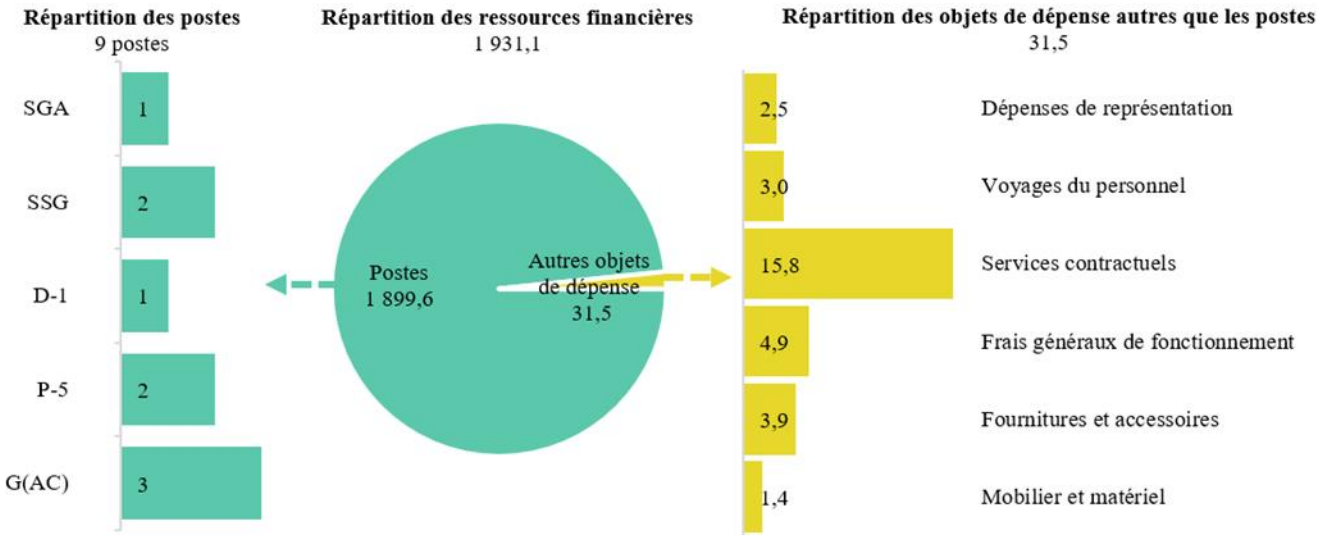

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.126 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour la composante devrait s'élever à 7 179 500 dollars et permettrait d'offrir au Secrétaire général adjoint un appui en matière de direction exécutive, notamment en formulant de grandes orientations et en fournissant des analyses et des conseils de gestion afin de faciliter la poursuite de l'amélioration des modalités de fonctionnement du Département et du Secrétariat dans son ensemble, de participer aux discussions sur l'application des recommandations d'audit et les commissions d'enquête, la performance et l'analytique et les questions environnementales, et de faire en sorte que le Département soit en mesure de répondre aux besoins et priorités en matière d'appui opérationnel. L'augmentation de 444 700 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des dépenses de personnel.

Ressources extrabudgétaires

29B.127 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 972 100 dollars. Elles s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à renforcer la résilience opérationnelle grâce au recours aux énergies renouvelables dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies et à renforcer les capacités techniques environnementales dans les opérations de paix. La diminution prévue de 99 000 dollars tient essentiellement au fait que les activités et le mécanisme de financement de l'Équipe spéciale des Nations Unies pour les évacuations sanitaires liées à la COVID-19 prendront fin au 31 mars 2023 et qu'aucune activité n'est prévue après cette date.

Programme de travail

Sous-programme 1
Activités d'appui

Composante 1
Appui en matière de ressources humaines

29B.128 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élève à 3 495 100 dollars et fait apparaître une augmentation de 43 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 29B.113 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée et dans le tableau 29B.35 et la figure 29B.XIII des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.35
Composante 1 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 116,6	2 690,5	43,4	–	–	43,4	1,6	2 733,9

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Autres objets de dépense	496,6	761,2	–	–	–	–	–	761,2
Total	**3 613,2**	**3 451,7**	**43,4**	**–**	**–**	**43,4**	**1,3**	**3 495,1**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	–	–	–	–	–	10
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		**19**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**19**

Figure 29B.XIII
Composante 1 (sous-programme 1) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

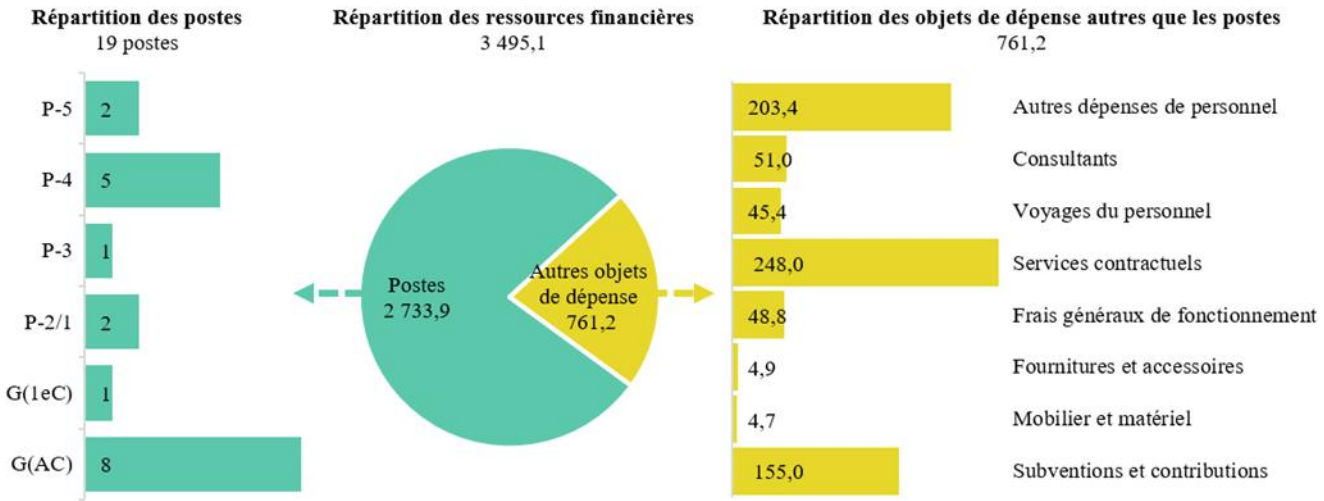

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.129 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 16 125 400 dollars. Les ressources serviraient principalement à renforcer les capacités de gestion des ressources humaines des entités du Secrétariat et à fournir en temps voulu des conseils cohérents et de qualité aux partenaires dans l'ensemble du Secrétariat en ce qui concerne la manière d'exercer correctement les pouvoirs délégués en matière de ressources humaines, à l'appui du mandat de l'entité, grâce à une collaboration proactive avec les clients et à une analyse régulière des demandes de soutien reçues, l'objectif étant de communiquer les changements de politique nécessaires au Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, sur la base des besoins des clients ; à renforcer l'efficacité de diverses procédures de gestion des ressources humaines en les rationalisant et en les simplifiant et en utilisant efficacement les technologies ; à alimenter des viviers de talents diversifiés et compétents en gérant les listes d'aptitude dans toutes les familles

d'emplois ; à fournir un appui à l'exploitation. L'augmentation de 691 600 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux.

Ressources extrabudgétaires

29B.130 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 1 544 200 dollars. Ces ressources viendraient compléter les ressources du budget ordinaire et serviraient principalement à organiser l'examen d'aptitude linguistique destiné aux membres du personnel du système des Nations Unies, ainsi qu'à fournir un appui aux départements et entités des Nations Unies concernant l'élaboration et l'exécution du test d'aptitude standardisé pour les services généraux et à appuyer le renforcement des capacités dans l'ensemble du Secrétariat en contribuant à maintenir le montant des ressources affectées à la formation en ligne sur le développement de l'évaluation et des ressources associées à l'usage des responsables des postes à pourvoir et des recruteurs ; à fournir un appui à l'exploitation ; à faciliter la constitution de fichiers de candidats afin de pourvoir les postes vacants soumis à recrutement international au moyen d'avis de vacance de poste génériques approuvés par l'Assemblée générale. Les ressources sont calculées sur la base d'un modèle de partage des coûts proposé entre chaque mission de maintien de la paix et chaque mission politique spéciale qui soutient les jurys d'experts, lesquels font partie intégrante du système de recrutement à partir de fichiers de candidats. Un jury d'experts évalue et décide ou non de recommander les candidats qui ont répondu à des avis de vacance de poste génériques pour des postes à pourvoir dans les missions sur le terrain : cela représente un gain de temps pour les responsables des postes à pourvoir et améliore la qualité et l'intégrité des procédures de recrutement, puisque les évaluations sont centralisées. La diminution prévue de 195 900 dollars tient principalement à la modification des priorités des donateurs et à la clôture de certains projets.

Composante 2
Renforcement des capacités et formation opérationnelle

29B.131 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 6 325 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.36 et la figure XIV.

Tableau 29B.36
Composante 2 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	814,5	837,4	–	–	–	–	–	837,4
Autres objets de dépense	5 048,2	5 488,1	–	–	–	–	–	5 488,1
Total	**5 862,7**	**6 325,5**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**6 325,5**

	2022 (dépenses effectives)	2023 (crédits ouverts)	Changements					2024 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	–	–	–	4
Agents des services généraux et des catégories apparentées		1	–	–	–	–	–	1
Total		**5**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**5**

Figure 29B.XIV
Composante 2 (sous-programme 1) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

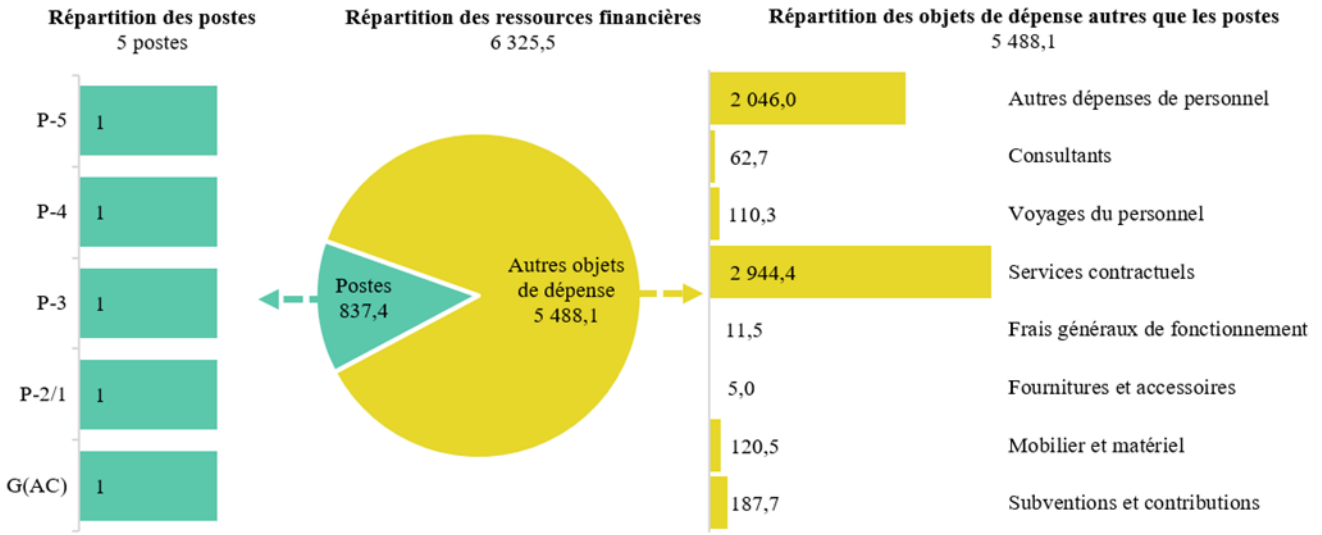

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.132 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 5 790 100 dollars. Ces ressources serviront essentiellement à financer l'élargissement de l'accès au moindre coût aux programmes essentiels d'amélioration des compétences opérationnelles ; à favoriser la gouvernance exécutive et l'exercice des pouvoirs délégués ; à contribuer à la simplification des processus opérationnels au moyen d'une formation à l'amélioration des modalités de fonctionnement et par l'intermédiaire du groupe consultatif d'amélioration des processus, en coordination avec les référents processus ; à fournir un appui à l'exploitation. Dans le cadre de la composante, on continuera de collaborer avec le Département des opérations de paix grâce aux postes affectés à la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation. On poursuivra également la mise en œuvre de la stratégie d'apprentissage Umoja pour la période 2021-2025, en coordination avec les sous-groupes fonctionnels concernés, afin de continuer de renforcer les capacités administratives et les capacités d'appui dans les opérations de maintien de la paix. Dans le domaine de la gestion du savoir, on continuera d'améliorer le portail Knowledge Gateway afin de

contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'orientations internes en matière d'appui administratif et opérationnel, ainsi que de recueillir et de diffuser des pratiques exemplaires en matière d'appui opérationnel dans des formats multimédias. On continuera également d'élargir la diversité linguistique du personnel des Nations Unies et de s'engager à étendre la gamme et le contenu des programmes de formation en tirant le meilleur parti des compétences existant en interne. L'augmentation de 501 100 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux.

Ressources extrabudgétaires

29B.133 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 995 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront principalement à : a) coordonner et exécuter des programmes visant à améliorer les compétences en matière de gestion et de gouvernance des fonctionnaires de rang supérieur auxquels des pouvoirs ont été délégués, qui seront complétés par une série de missions de conseil et de suivi individualisées favorisant la mise en œuvre par l'entité concernée des plans d'action définis. Le programme de formation est ouvert à toutes les entités du Secrétariat, qu'il s'agisse du Siège, des bureaux régionaux, des missions de maintien de la paix ou des missions politiques spéciales ; b) soutenir des projets novateurs visant à promouvoir le recours au Cadre des Nations Unies pour les langues dans l'ensemble du Secrétariat au moyen d'outils et d'applications pratiques ; c) soutenir les besoins de formation linguistique dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que les services de formation en communication pour l'ensemble du Secrétariat (il est prévu, dans le cadre de la composante, d'étoffer le développement des types et de la portée des cours de langue dans les six langues officielles) ; d) renforcer l'échange d'informations et de meilleures pratiques entre les missions et entre le Siège et les unités de terrain afin de maximiser l'apprentissage mutuel et d'atteindre l'excellence opérationnelle ; e) fournir des services de mentorat dans le cadre de la formation en ligne du partenaire ressources humaines ; f) fournir un appui à l'exploitation. La diminution prévue de 107 200 dollars tient essentiellement à la non-reconduction de services ponctuels de recouvrement des coûts et à un investissement ponctuel dans les programmes linguistiques en 2023.

Composante 3
Gestion des soins et sécurité et santé au travail

29B.134 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 3 429 900 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.37 et la figure XV.

Tableau 29B.37
Composante 3 (sous-programme 1) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	2 202,8	2 293,2	–	–	–	–	–	2 293,2
Autres objets de dépense	1 138,9	1 136,7	–	–	–	–	–	1 136,7
Total	**3 341,6**	**3 429,9**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3 429,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		**16**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**16**

Figure 29B.XV
Composante 1 (sous-programme 3) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

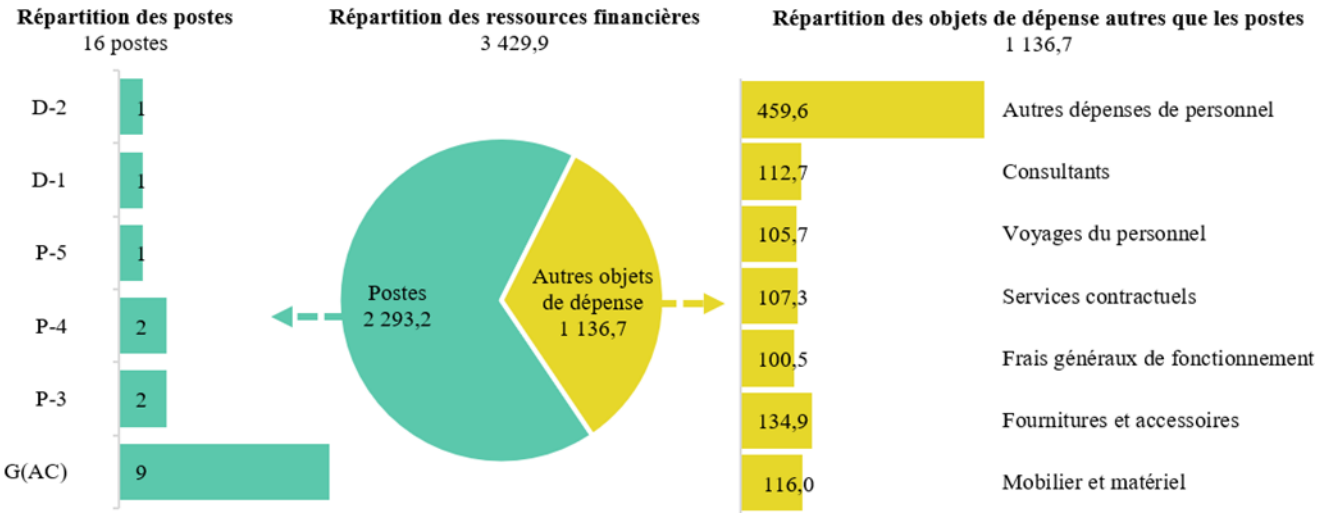

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.135 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 3 660 100 dollars. Ces ressources serviront essentiellement à continuer d'améliorer la sécurité et la santé du personnel des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix. Le dispositif d'évaluation des moyens sanitaires, qui comprend des normes qualitatives applicables aux soins

fournis ainsi que des normes applicables aux qualifications des praticiens des Nations Unies, à la performance des services hospitaliers et aux capacités d'évacuation sanitaire, continuera d'être intégralement appliqué. Dans le cadre de la composante, on commencera à mettre en œuvre la stratégie de soutien en matière de santé mentale pour les membres du personnel en tenue et on continuera d'examiner les demandes d'indemnisation liées aux troubles post-traumatiques provenant des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Grâce au système de notification des incidents mis au point par la composante, les missions ont commencé à collecter des informations sur le personnel et des travaux ont été lancés en vue de mettre à l'essai une version d'essai simplifiée du système sous-jacent d'enregistrement des données relatives à la santé et à la sécurité dans certains pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour les membres du personnel en tenue. Certaines tâches médicales administratives ayant été déléguées au personnel sur le terrain (par exemple, en ce qui concerne les congés de maladie et les vérifications d'aptitude), des audits et des examens seront également entrepris pour garantir l'efficacité de ces services fournis au niveau local. On appuiera les plans de gestion prévisionnelle des besoins en personnel médical et on renforcera notamment les compétences spécialisées du personnel médical des opérations de maintien de la paix, en proposant des cours en ligne et hybrides en plus de la formation en présentiel. L'augmentation de 172 900 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux.

Ressources extrabudgétaires

29B.136 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 4 222 800 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à a) fournir un appui et des services aux organismes, fonds et programmes dans le domaine de la gestion des soins de santé, en ce qui concerne les conseils sanitaires aux voyageurs, les vaccinations et les autres services médico-administratifs, comme les vérifications d'aptitude médicale, les attestations de congé de maladie et les recommandations concernant les évacuations et rapatriements sanitaires, ainsi que l'administration des demandes de congé de maladie de longue durée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ; b) fournir un appui aux utilisateurs du système de dossiers médicaux électroniques EarthMed ; c) assurer l'administration du programme de gestion des trousses de prophylaxie postexposition (L'ONU avec nous) ; d) améliorer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix en mettant en œuvre divers projets dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, notamment en améliorant les services de santé destinés aux membres du personnel en tenue grâce à une évaluation de la performance des hôpitaux des missions de maintien de la paix, en formant les directeurs d'hôpitaux et les prestataires de soins des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police aux normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients, et en formant le personnel médical civil à l'évaluation des hôpitaux en question. La diminution prévue de 1 114 400 dollars est principalement due à l'achèvement d'un certain nombre de projets dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus en 2023, notamment l'application des normes de qualité des soins de santé et de sécurité des patients pour les hôpitaux de niveau 1+, l'élaboration d'un cours d'hémothérapie en ligne et la mise en œuvre d'un système de surveillance de la santé publique pour quatre opérations de maintien de la paix.

Sous-programme 2
Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Composante 1
Gestion intégrée de la chaîne d'approvisionnement

29B.137 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élève à 4 705 800 dollars et fait apparaître une augmentation de 94 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On

trouvera au paragraphe 29B.115 b) des explications sur l'augmentation qui est proposée et dans le tableau 29B.38 et la figure 29B.XVI des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.38
Composante 1 (sous-programme 2) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	3 922,3	4 493,8	–	–	–	–	–	4 493,8
Autres objets de dépense	267,2	117,4	–	–	94,6	94,6	80,6	212,0
Total	**4 189,4**	**4 611,2**	**–**	**–**	**94,6**	**94,6**	**2,1**	**4 705,8**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		12	–	–	–	–	–	12
Agents des services généraux et des catégories apparentées		24	–	–	–	–	–	24
Total		**36**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**36**

Figure 29B.XVI
Composante 1 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

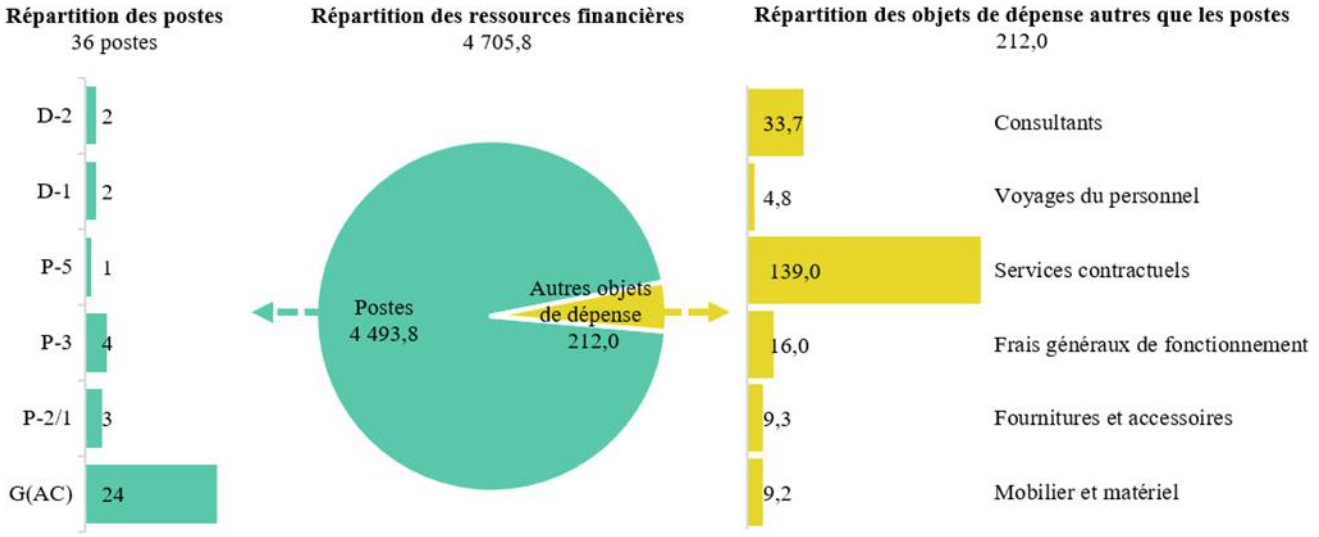

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.138 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 37 910 500 dollars. Ces ressources serviront essentiellement à continuer d'épauler toutes les entités du Secrétariat, y compris les opérations de maintien de la paix, en leur offrant des solutions d'approvisionnement opérationnelles qui soient agiles, économiques, rapides et responsables. L'augmentation prévue de 3 491 600 dollars s'explique principalement par les éléments suivants : le transfert de quatre postes du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix au compte d'appui, qui permettra de disposer de capacités facilitatrices centralisées au service de la maintenance des modules d'Umoja-Démarrage ; la création d'un poste visant à renforcer la capacité de la Division de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses liées aux objectifs et aux politiques de l'ONU en matière d'environnement et aider les missions à mettre en place les solutions d'approvisionnement nécessaires pour atteindre leurs objectifs dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du Secrétariat de l'ONU pour le climat (2020-2030) ; l'actualisation des coûts salariaux ; les dépenses diverses liées aux postes.

Ressources extrabudgétaires

29B.139 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 2 827 500 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à couvrir les achats dans les domaines des services d'appui internes pour les opérations sur le terrain et au Siège. Elles serviront également à élaborer une nouvelle stratégie relative aux systèmes d'aéronefs non habités et aux systèmes aéroportés de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, et à poursuivre un projet d'amélioration des locaux. La diminution prévue de 8 540 500 dollars s'explique principalement par la régularisation et le transfert de 4 postes et de 2 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) du fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix au compte d'appui et par la non-reconduction des 16 postes restants et des activités connexes.

Composante 2
Appui au personnel en tenue

29B.140 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 327 500 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 29B.39 et la figure XVII.

Tableau 29B.39
Composante 2 (sous-programme 2) : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	316,5	317,0	–	–	–	–	–	317,0

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Autres objets de dépense	9,0	10,5	–	–	–	–	–	10,5
Total	**325,6**	**327,5**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**327,5**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		1	–	–	–	–	–	1
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
Total		**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3**

Figure 29B.XVII
Composante 2 (sous-programme 2) : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

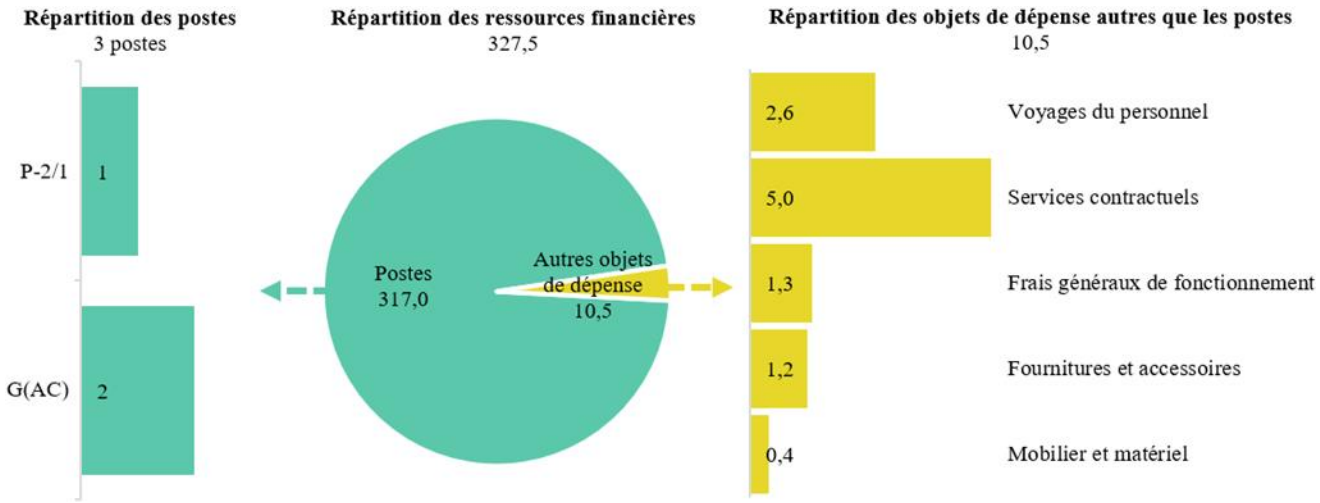

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.141 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 11 188 000 dollars. Ces ressources contribueront à aider la composante à servir de point de contact unique pour toutes les questions administratives et logistiques relatives au déploiement des troupes et au remboursement des frais y afférents aux États Membres. La diminution prévue de 851 700 dollars tient principalement à l'exclusion des ressources nécessaires à l'organisation de la réunion triennale du Groupe de travail sur le matériel appartenant aux contingents en 2023.

Sous-programme 3
Activités spéciales

29B.142 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élève à 1 212 900 dollars et fait apparaître une augmentation de 51 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29B.115 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée et dans le tableau 29B.40 et la figure XVIII des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.40
Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	719,1	705,5	–	–	–	–	–	705,5
Autres objets de dépense	619,4	455,6	–	–	51,8	51,8	11,4	507,4
Total	**1 338,6**	**1 161,1**	**–**	**–**	**51,8**	**51,8**	**4,5**	**1 212,9**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		3	–	–	–	–	–	3
Total		**3**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3**

Figure 29B.XVIII
Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

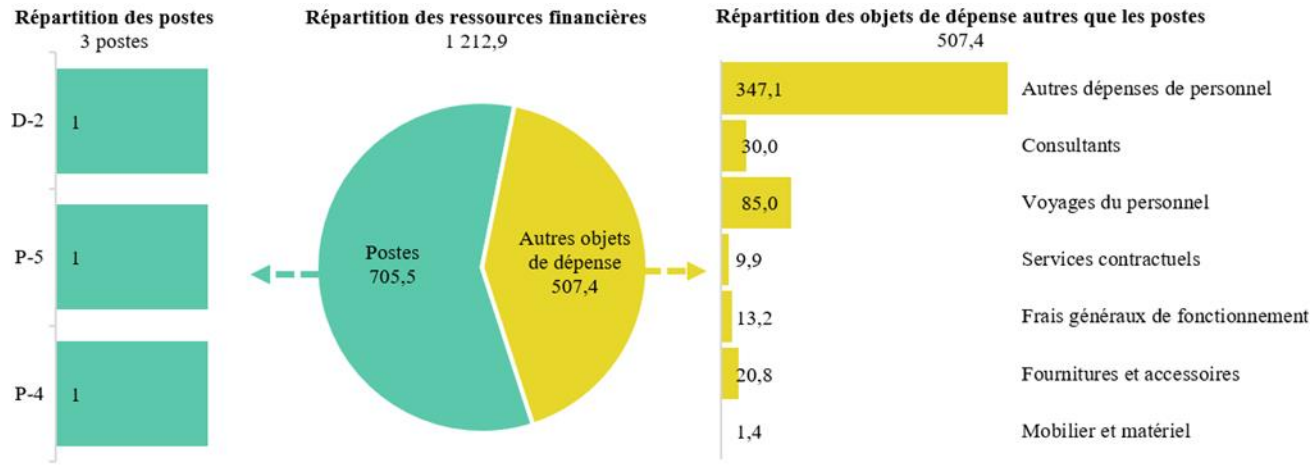

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.143 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 9 123 000 dollars. Il servira à faciliter l'action engagée par le Secrétariat pour faire face aux besoins particuliers et aux besoins de moyens supplémentaires, multiplier les activités à l'appui des partenariats et œuvrer à l'amélioration constante de l'efficacité et de la prestesse de l'appui opérationnel dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix. En cas de besoins particuliers, les activités suivantes seront entreprises : coordination des contributions et autres efforts, fourniture de conseils spécialisés, développement des relations avec le pilier Services ou mise en place d'équipes temporaires, le cas échéant, ou déploiement de moyens supplémentaires ou de moyens spécialisés. L'augmentation de 241 500 dollars qui est proposée tient principalement à l'actualisation des coûts salariaux.

Ressources extrabudgétaires

29B.144 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 8 554 100 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à financer le programme de partenariat triangulaire, y compris la mise en place de cours d'ingénierie et de médecine sur place, hybrides et à distance ; la mise en place de systèmes et de processus opérationnels visant à améliorer les réalisations concrètes du programme afin de mieux cibler les besoins des missions de maintien de la paix et de mesurer les résultats et l'impact de la formation ; la coordination avec le Secrétariat et d'autres partenaires pour mieux cibler et aligner les activités du programme de partenariat triangulaire ; l'élaboration de supports de formation en français visant à offrir plus de cours dans plusieurs langues ; la communication avec les États Membres pour accroître le nombre de formatrices et de soldates de la paix ; la communication avec les États Membres pour accroître le nombre de pays donateurs et hôtes des activités de formation, et pour élaborer le contenu des cours. L'augmentation prévue de 2 866 600 dollars pour 2024 s'explique principalement par le retour à un calendrier de formation sur une année complète, étant donné qu'aucune session de formation en présentiel n'a été tenue au cours du premier semestre de 2023 en raison d'un exercice de réévaluation mené au niveau du programme.

Sous-programme 4
Administration (New York)

29B.145 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élèvent à 73 003 100 dollars et font apparaître une diminution nette de 942 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera aux paragraphes 29B.113 b), 29B.114 et 29B.115 d) des explications sur la diminution qui est proposée et dans le tableau 29B.41 et la figure XIX des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.41
Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	25 726,5	25 653,3	73,5	–	(331,8)	(258,3)	(1,0)	25 395,0
Autres objets de dépense	42 763,2	48 291,8	(33,7)	866,2	(1 516,2)	(683,7)	(1,4)	47 608,1
Total	**68 489,7**	**73 945,1**	**39,8**	**866,2**	**(1 848,0)**	**(942,0)**	**(1,3)**	**73 003,1**
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		21	–	–	1	1	4,8	22
Agents des services généraux et des catégories apparentées		243	–	–	(5)	(5)	(2,1)	238
Total		**264**	**–**	**–**	**(4)**	**(4)**	**(1,5)**	**260**

Figure 29B.XIX
Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

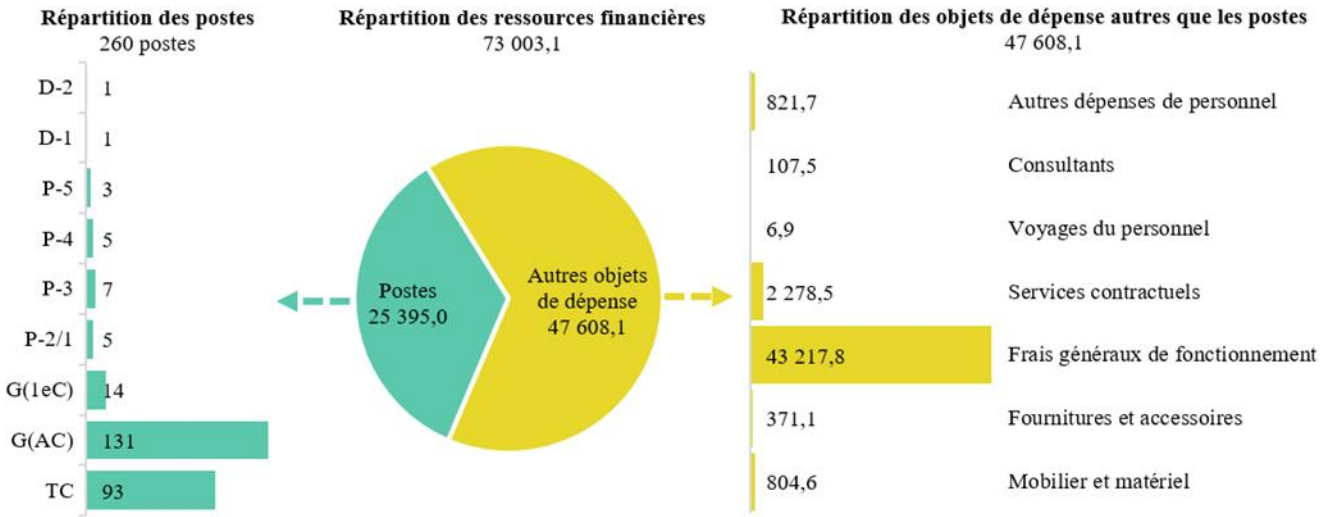

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.146 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour ce sous-programme devrait s'élever à 26 475 900 dollars. Ces ressources serviront essentiellement à fournir des locaux à usage de bureaux et d'autres services communs au titre des postes financés par le compte d'appui au Siège. Elles couvriront également les voyages, les services de courrier et de valise diplomatique et les services d'archivage et de gestion des dossiers pour les missions de maintien de la paix. L'augmentation

prévue de 1 969 700 dollars s'explique principalement par le transfert de 11 postes du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (états de paie, assurance privée et dettes) au Département de l'appui opérationnel et par la mise à jour des coûts salariaux et des coûts standard des installations afférents au compte d'appui.

Ressources extrabudgétaires

29B.147 Le montant des ressources extrabudgétaires pour le sous-programme devrait s'élever à 43 672 100 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à assurer un appui aux bureaux clients financés au moyen de ce type de ressources, principalement en ce qui concerne : la gestion des ressources humaines ; les fonctions opérationnelles et administratives relatives aux états de paie, aux comptes créditeurs et aux assurances commerciales ; le traitement des impôts fédéraux et des impôts d'État pour tous les membres du personnel qui sont contribuables américains ; la gestion des installations et des locaux à usage de bureaux ; les fonds et programmes pour les voyages, les transports et les services de courrier et de valise diplomatique, qui sont fournis sans marge bénéficiaire. Des ressources extrabudgétaires sont également consacrées à l'organisation de manifestations spéciales et à la coordination des activités de recouvrement des coûts pour toutes les manifestations du Siège non inscrites au calendrier ainsi que pour l'installation et l'entretien des cadeaux faits à l'Organisation. La diminution attendue de 844 900 dollars est le résultat net a) de la diminution des dépenses au titre de la part du bail à la charge du PNUD et de la révision à la baisse du coût standard des locaux à usage de bureaux (les baux signés avec l'United Nations Development Corporation se termineront en mars 2023 et seront négociés séparément par le PNUD et le Secrétariat ; l'Organisation ne recevra donc plus de revenu ou de paiement pour la part du bail à la charge du PNUD en 2024) ; b) de l'augmentation des besoins en services liés aux voyages après la pandémie.

Appui au programme

29B.148 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2024 s'élève à 1 917 000 dollars et fait apparaître une augmentation de 135 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2023. On trouvera au paragraphe 29B.115 e) des explications sur l'augmentation qui est proposée et dans le tableau 29B.42 et la figure XX des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées.

Tableau 29B.42
Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

			Changements					
	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Ajustements techniques*	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 485,6	1 572,4	–	–	135,3	135,3	8,6	1 707,7
Autres objets de dépense	116,5	209,3	–	–	–	–	–	209,3
Total	**1 602,0**	**1 781,7**	**–**	**–**	**135,3**	**135,3**	**7,6**	**1 917,0**

	2022 (dépenses effectives)	*2023 (crédits ouverts)*	*Changements*					*2024 (prévisions avant actualisation des coûts)*
			Ajustements techniques	*Nouveaux mandats et mandats élargis*	*Autres changements*	*Total*	*Pourcentage*	
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4	–	–	–	1	1	25,0	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	9	–	–	–	–	–	–	9
Total	**13**	**–**	**–**	**–**	**1**	**1**	**7,7**	**14**

Figure 29B.XX
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2024 (avant actualisation des coûts)
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

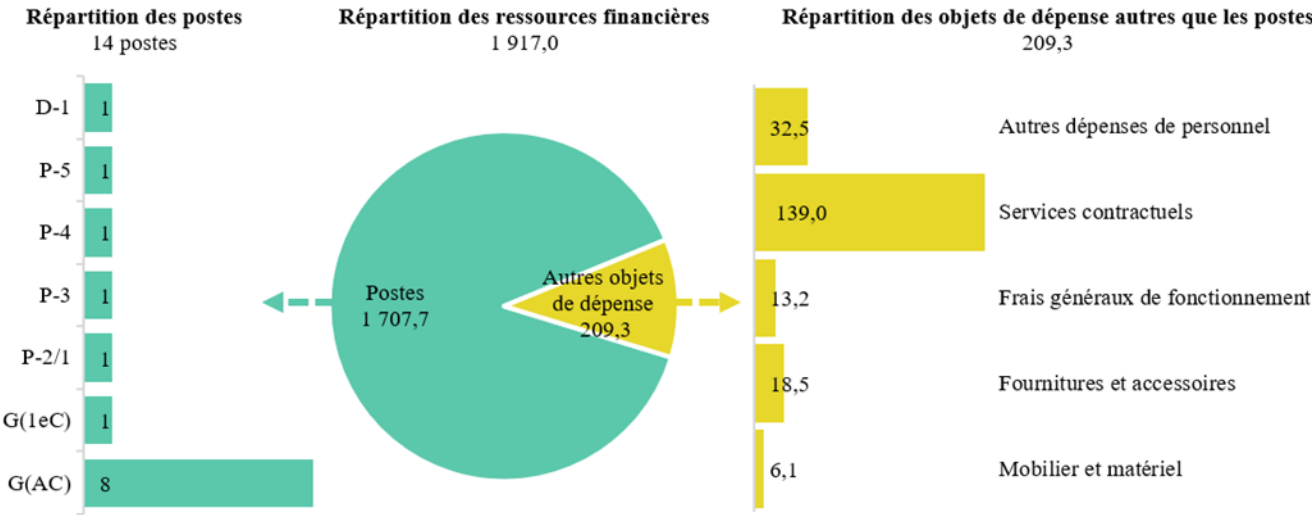

Quotes-parts hors budget ordinaire

29B.149 Le montant des quotes-parts hors budget ordinaire pour cette composante devrait s'élever à 2 294 000 dollars. Ces ressources serviront essentiellement à financer des services d'appui administratif dans les domaines des ressources humaines, du budget, des finances et de l'administration générale au Département de l'appui opérationnel, au Bureau de l'informatique et des communications et à d'autres entités à New York qui n'ont pas leur propre service administratif. L'augmentation de 100 600 dollars proposée tient principalement à l'actualisation des dépenses de personnel.

Ressources extrabudgétaires

29B.150 Le montant des ressources extrabudgétaires pour cette composante devrait s'élever à 572 200 dollars. Ces ressources s'ajouteront aux ressources du budget ordinaire et serviront essentiellement à aider les bureaux clients financés au moyen de ce type de ressources, principalement pour ce qui est l'examen et l'approbation des mémorandums d'accord, la gestion globale des contributions en vue de garantir la disponibilité des fonds pour les projets, ainsi que l'aide à l'établissement des rapports financiers destinés aux donateurs.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2024

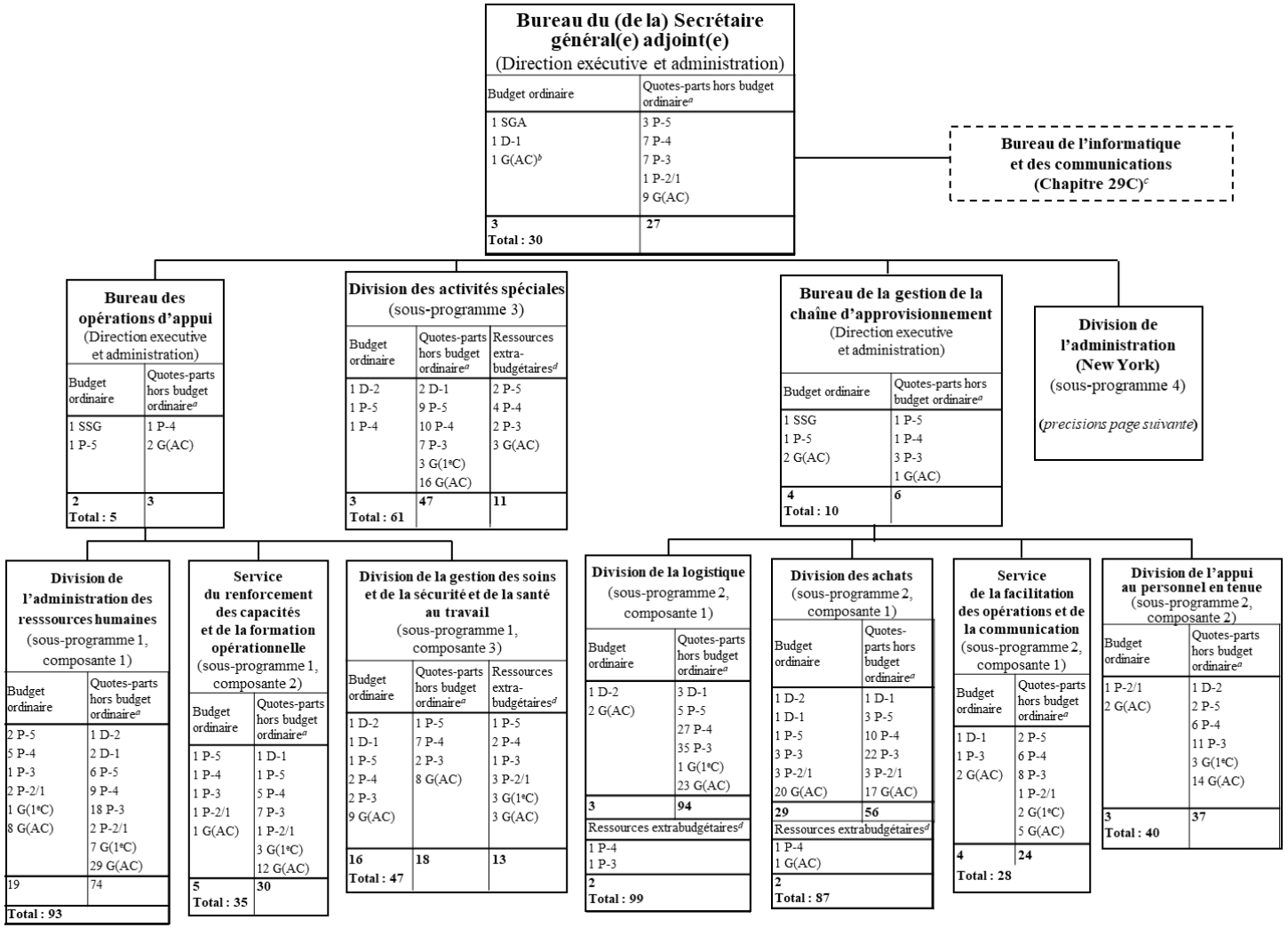

[a] Ressources proposées pour l'exercice 2023/24 (voir A/77/771).

[b] Transfert de 1 G(AC) du sous-programme 4 à la composante Direction exécutive et administration.

[c] Rend compte à la fois au (à la) Secrétaire général(e) adjoint(e) chargé(e) du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et au (à la) Secrétaire général(e) adjoint(e) à l'appui opérationnel.

[d] Ressources calculées sur la base des prévisions pour 2024.

Organigramme et répartition des postes pour 2024 (*suite*)

Division de l'administration (New York)
(sous-programme 4)

Budget ordinaire
1 D-2 1 G(AC)
Total : 2

Section des états de paie et des comptes créditeurs
(sous-programme 4)

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire[a]	Ressources extrabudgétaires[b]
2 G(1re C) 11 G(AC)	10 G(AC)	1 P-5 3 P-3 3 G(1re C) 5 G(AC)
13 **Total : 35**	**10**	**12**

Groupe de l'impôt sur le revenu
(sous-programme 4)

Ressources extrabudgétaires[b]
1 P-4 2 P-3 2 G(1re C) 7 G(AC)
Total : 12

Section des assurances commerciales
(sous-programme 4)

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire[a]	Ressources extrabudgétaires[b]
1 P-2 /1	1 P-4	1 P-5 1 P-3 1 G(AC)
1 **Total : 5**	**1**	**3**

Service de l'appui aux clients au Siège
(appui au programme)

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire[a]	Ressources extrabudgétaires[b]
1 D-1 1 P-5[c] 1 P-4 1 P-3 1 P-2/1 1 G(1re C) 8 G(AC)	1 P-5 1 P-4 3 P-3 1 G(1re C) 7 G(AC)	1 P-2/1 1 G(1re C) 1 G(AC)
14 **Total : 30**	**13**	**3**

Opérations de ressources humaines
(sous-programme 4)

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire[a]	Ressources extrabudgétaires[b]
1 G(1re C) 15 G(AC)	2 G(AC)	1 G(AC)
16 **Total : 19**	**2**	**1**

Service de la gestion des installations et des activités commerciales
(sous-programme 4)

Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire[a]	Ressources extrabudgétaires[b]
1 D-1 3 P-5 5 P-4 6 P-3 1 P-3[c] 4 P-2/1 11 G(1re C) 104 G(AC) 93 ACM	1 P-4 1 P-3 2 P-2/1 4 G(AC)	1 P-2/1 1 G(1re C) 13 G(AC) 3 ACM
228 **Total : 254**	**8**	**18**

Abréviations : ACM = agent(e) des corps de métier ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; G(1re C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e)

[a] Ressources proposées pour l'exercice 2023/24 (voir A/77/771).

[b] Ressources calculées sur la base des prévisions pour 2024

[c] Nouveaux postes proposés pour 2024 : 1 P-3 au titre du sous-programme 4 et 1 P-5 au titre de la composante Appui au programme

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes consultatifs et les organes de contrôle

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/77/7)	
Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur les incidences de la non-reconduction du bail du bâtiment DC-1, notamment sur les conditions de location et les éventuels gains d'efficacité, lui seront fournies lors de l'examen du présent rapport et dans le cadre du prochain projet de budget (par. VIII.46).	Le personnel a libéré le bâtiment DC-1 dans les délais, à l'expiration du bail, le 31 mars 2023. Un nouveau bail concernant le bâtiment DC-2 est au stade des négociations finales et l'United Nations Development Corporation a décidé de prolonger le bail existant aux conditions actuelles jusqu'à ce que le nouveau bail soit applicable. Les gains d'efficacité prévus en matière de loyer ont été pris en compte dans le projet de budget-programme pour 2024, dans lequel il a été noté que les dépenses liées au loyer étaient financées au moyen du budget ordinaire, du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et des ressources extrabudgétaires. L'évaluation prospective de l'espace de travail au Siège est en cours et le Secrétaire général présentera son rapport à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-dix-huitième session.
Le Comité attend également avec intérêt l'examen des coûts standard des fournitures de bureau et espère que des informations à ce sujet seront fournies dans le prochain projet de budget (par. VIII.47).	En consultation avec le Bureau de la planification des programmes, des finances et du budget, le Département a procédé à un examen des coûts standard des fournitures de bureau au Siège de l'ONU, à New York. Le Département de l'appui opérationnel a conclu un contrat concernant les fournitures de bureau (contrat global) avec un fournisseur, auprès duquel les entités et lui-même s'approvisionnent directement, au titre dudit contrat. Les entités financent les fournitures qu'elles achètent directement au moyen de leur budget propre. Elles peuvent également acheter des fournitures de bureau en dehors du contrat global, mais ces achats ne peuvent pas faire l'objet d'un suivi. Ainsi, aux fins de l'examen, le Département n'a pris en compte que les fournitures de bureau qui avaient été achetées dans le cadre du contrat global qu'il avait géré pour la période de 2018 à 2022, toutes sources de financement confondues (budget ordinaire, compte d'appui et ressources extrabudgétaires).

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
	L'analyse a montré qu'en moyenne, les dépenses en fournitures de bureau dans le cadre du contrat global avaient diminué d'environ 37 %. Cette tendance peut être attribuée à l'effet de la gestion souple de l'espace de travail, aux progiciels et à la transformation numérique dans l'ensemble de l'Organisation, les travaux d'imprimerie étant centralisés et l'espace d'archivage réduit. Cependant, on ignore toujours si le niveau récent des dépenses reflète pleinement les tendances à la suite de la pandémie, les restrictions liées à la COVID-19 ayant continué de s'appliquer en 2022. Le taux standard pour les fournitures de bureau utilisé dans le projet de budget pour 2023 était de 300 dollars par membre du personnel et a été appliqué aux postes nouvellement créés. Lors de l'examen susmentionné, une comparaison a été effectuée avec le taux standard de 200 dollars par membre du personnel appliqué dans le cadre du projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour 2023/24. Sur la base de cette comparaison, et compte tenu des données limitées disponibles, il a été proposé d'aligner le taux standard concernant les fournitures de bureau pour le budget ordinaire sur celui du compte d'appui, ce qui s'est traduit par une réduction dudit taux standard, qui est passé de 300 dollars par nouveau membre du personnel à 200 dollars, soit une diminution de 33,3 %.
Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de lui présenter une proposition sur le concept d'amélioration de la prestation de services envisagé, pour examen et approbation, dans le cadre du prochain projet de budget (par. VIII.49).	Un rapport distinct sur le concept d'amélioration de la prestation de services envisagé sera présenté à l'Assemblée générale durant la partie principale de sa soixante-dix-huitième session.
Le Comité consultatif recommande également que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général d'inclure systématiquement dans les futurs projets de budget une ventilation plus détaillée des ressources extrabudgétaires et des données claires sur les contributions volontaires, les dépenses d'appui aux programmes, le recouvrement des coûts, le partage des coûts, les opérations centrales de maintien de la paix et les autres fonds, en précisant les services fournis aux différentes entités ainsi que les montants respectifs recouvrés (par. VIII.52).	Des informations sur les ressources extrabudgétaires, y compris le recouvrement des coûts, figureront dans le rapport sur l'exécution du budget-programme de 2022.

Résumé de la recommandation	*Suite donnée à la recommandation*
Le Comité consultatif note que le Secrétaire général n'a pas donné suite à la demande de l'Assemblée générale tendant à ce que soient identifiés des aires de stationnement appropriées pour les bicyclettes dans les locaux du Siège et qu'aucun progrès tangible n'a été fait pour régler ce problème de longue date (par. VIII.58).	L'application de cette recommandation nécessite de mener des consultations approfondies et de parvenir à un accord avec le Département de la sûreté et de la sécurité afin de prendre en compte les préoccupations en matière de sécurité, étant donné que le dispositif de contrôle des accès mis en place à des fins de sécurité dans le contexte du plan-cadre d'équipement ne peut pas être appliqué aux vélos. Le Service de la gestion des installations et des activités commerciales collabore avec le Département de la sûreté et de la sécurité et le cabinet d'architectes afin de trouver le moyen de créer des aires de stationnement supplémentaires pour les bicyclettes. Il a été proposé de créer une telle aire sur le croissant de gazon de la 1re Avenue, à côté des mâts de drapeaux, entre l'entrée des véhicules de la 43e Rue et l'entrée des délégations de la 45e Rue. Selon le Département de la sûreté et de la sécurité, l'emplacement proposé présente une menace minime pour la sécurité et peut être surveillé sans que les exigences en matière de sécurité soient compromises. L'aire serait équipée de bornes de recharge et aurait une capacité d'environ 190 bicyclettes, qui viendrait s'ajouter à celle d'environ 130 vélos de l'aire de stationnement actuelle située à l'extrémité nord du complexe du Siège. Des rendus de la nouvelle aire de stationnement ont été réalisés et une évaluation préliminaire des modifications à apporter aux systèmes de sécurité et à l'infrastructure, ainsi qu'une estimation des coûts du projet, sont en cours. Une proposition relative à la nouvelle aire de stationnement sera insérée dans le chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien). Des prises électriques ont été installées dans l'aire de stationnement à vélos de la 48e Rue pour accueillir quelques vélos et trottinettes électriques et sont déjà utilisées. En outre, pour donner suite à la demande de l'Assemblée générale, le Département de la sûreté et de la sécurité a également déterminé, en consultation avec le Département de l'appui opérationnel, que quelques places de stationnement pour vélos pouvaient être prévues à côté de l'entrée du bâtiment de l'Assemblée générale pour les délégations qui accédaient au Siège par la 43e Rue.

Annexe III

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
Direction exécutive et administration	1	G(AC)	**Transfert** d'1 poste d'assistant(e) au courrier, qui deviendrait un poste d'assistant(e) (gestion des programmes)	Du fait de la transformation numérique de l'Organisation, la baisse du volume du courrier devrait se poursuivre dans les années à venir, rendant possible le transfert et la réaffectation de ce poste du Groupe de l'acheminement et de la distribution du courrier, au Service de la gestion des installations et des activités commerciales de la Division de l'administration, au Bureau du (de la) Secrétaire général(e) adjoint(e). L'assistant(e) (gestion des programmes) serait chargé(e) de fournir des services de secrétariat aux réunions des responsables de chaque pilier exécutif et de l'équipe de direction du Département de l'appui opérationnel, pour lesquelles il n'y a actuellement pas de ressources disponibles.
Sous-programme 4 [Administration (New York)]	(1)	G(AC)	**Transfert** d'1 poste d'assistant(e) au courrier, qui deviendrait un poste d'assistant(e) (gestion des programmes)	
Sous-programme 4 [Administration (New York)]	1	P-3	**Création** d'1 poste de spécialiste de la gestion de l'information – archiviste numérique	La transformation numérique de l'Organisation, qui s'est accélérée avec la mise en place des modalités de télétravail dans le contexte de la pandémie mondiale de COVID-19, a radicalement changé le format des documents de l'ONU, qui, du papier, sont passés au format numérique. Cela a entraîné des changements importants en ce qui concerne la portée des travaux, la complexité et le volume de la charge de travail pour la fonction de gestion des documents et des archives. Environ 85 % de tous les dossiers inactifs reçus par le sous-programme à des fins d'archivage sont désormais numériques, proportion qui ne fera qu'augmenter. Parallèlement, il faut encore, dans le cadre du sous-programme, stocker, traiter, préserver et rendre accessibles les archives papier reçues depuis la création de l'Organisation. Pour soutenir efficacement la transformation numérique de l'ONU dans le domaine de la gestion des archives et sauvegarder les documents historiques de l'Organisation, il faudra passer entièrement aux processus numériques au cours des prochaines années. Compte tenu du volume important de documents numériques conservés et reçus en permanence, le plus urgent est de mettre en place des services d'expertise spécialisée dans la gestion des archives numériques, ce qui fait actuellement défaut. Le (la) spécialiste de la gestion de l'information/archiviste numérique élaborerait et gérerait un programme d'archivage numérique, en s'appuyant sur les outils mis en place ces dernières années pour obtenir, évaluer et préserver les documents numériques. Plus précisément, le (la) titulaire élaborerait une stratégie de préservation et établirait des flux de travail de bout en bout et la documentation procédurale correspondante pour recevoir, gérer et
Sous-programme 4 [Administration (New York)]	1	G(AC)	**Réaffectation** de 1 poste d'assistant(e) au courrier, qui deviendrait un poste d'assistant(e) de gestion de l'information	
Sous-programme 4 [Administration (New York)]	(4)	G(AC)	**Suppression** de 4 postes d'assistant(e) au courrier	

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
				préserver les archives numériques de l'ONU et y donner accès, tout au long de leur cycle de vie. Il (elle) serait également chargé(e) de la reconversion des membres du personnel P-2 et des agents des services généraux et apporterait un appui informatique sur les applications spécifiques de gestion des documents et des archives, ainsi qu'en relation avec le dépôt d'archives de l'immeuble Falchi, qui sera vidé à la fin de l'année 2024. En outre, dans le droit fil de la transformation susmentionnée et des efforts faits pour réaffecter les ressources en fonction de l'évolution de la charge de travail, il est proposé de réaffecter un poste d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (autres classes)] et d'en faire un poste d'assistant(e) de gestion de l'information [agent(e) des services généraux (autres classes)] pour appuyer l'exécution d'un programme d'archivage numérique. En outre, comme il est probable que le volume du courrier continue à diminuer dans un avenir proche, en partie en raison de la transformation numérique de l'ONU, il est proposé de supprimer quatre postes d'assistant(e) au courrier [agent(e) des services généraux (autres classes)], étant donné que les fonctions correspondantes ne seront plus nécessaires, ce qui permettra au Département de répondre à des besoins en personnel à long terme dans d'autres domaines opérationnels essentiels, en particulier en ce qui concerne la gestion des archives numériques dans le cadre de ce sous-programme et la gestion du budget et des finances dans le cadre de l'appui au programme. Les postes sont vacants et les fonctions correspondantes ont été redistribuées.
Appui au programme	1	P-5	**Création** d'un poste de spécialiste des finances et du budget (hors classe)	Au sein de la Division de l'administration, le service administratif du Service de l'appui aux clients au Siège aide le Département de l'appui opérationnel, le Bureau de l'informatique et des communications et 17 autres entités, et fournit un appui concernant les déplacements des représentants des pays les moins avancés. Il s'agit d'un appui dans le domaine des ressources humaines, de la gestion budgétaire et financière et d'autres questions d'ordre administratif. Dix de ces entités sont financées au moyen du budget ordinaire (Département de l'appui opérationnel, Bureau de l'informatique et des communications, Bureau de la déontologie, Bureau des services d'ombudsman et de médiation des Nations Unies, Bureau de l'administration de la justice, Bureau du (de la) Défenseur(se) des droits des victimes, Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général chargé(e) de la question de la violence contre les enfants, Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général chargé(e) de la question des violences sexuelles commises en période de conflit,

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
				Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés et Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) chargé(e) d'améliorer les moyens d'action de l'Organisation des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles). Chacune de ces entités, dont huit sont dirigées par une personne ayant rang de Secrétaire général adjoint ou de Sous-Secrétaire général, a besoin de conseils et de soutien en matière de gestion budgétaire et financière. À cet égard, ces 10 entités reçoivent environ 190 millions de dollars par an au titre du budget ordinaire (auxquels s'ajoutent quelque 150 millions de dollars au titre du compte d'appui et des ressources extrabudgétaires estimées à 140 millions de dollars par an). Si le niveau de financement est un indicateur de l'étendue des responsabilités du service administratif, la nécessité d'aider les 10 entités concernant l'ensemble des questions financières et budgétaires, de la préparation et la présentation du projet de budget jusqu'au suivi des dépenses, est un indicateur du niveau de capacité nécessaire pour apporter un soutien efficace. Actuellement, pour soutenir ces 10 entités financées au moyen du budget ordinaire, qui reçoivent 190 millions de dollars de ressources annuelles au titre du budget ordinaire, le service administratif ne dispose que d'un poste d'administrateur(trice) (P-3) financé au moyen du budget ordinaire, ainsi que de deux postes d'agent(e) des services généraux (autres classes). Ces ressources sont insuffisantes pour apporter le niveau de soutien nécessaire à ces 10 entités. (Le seul autre poste financé au moyen des ressources mises en recouvrement est un poste P-4 financé au moyen du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix). Le service administratif du Service de l'appui aux clients au Siège fournit des conseils et des orientations au Département de l'appui opérationnel et à toutes les entités clientes concernant l'établissement des budgets et l'utilisation des ressources. Cette tâche est devenue plus complexe car la délégation de pouvoirs accordée aux chefs d'entités et aux membres de leur personnel auxquels ils ou elles délèguent leurs pouvoirs rapproche le pouvoir de décision du lieu d'exécution du mandat et du programme. En conséquence, le Service de l'appui aux clients au Siège fournit des conseils concernant le Règlement financier et les règles de gestion financière des Nations Unies pour la certification des ressources nécessaires à l'exécution des activités prescrites. En outre, les entités sont également habilitées à conclure des accords financiers avec des entités du système des Nations Unies dans le cadre de contrats-cadres, ainsi qu'à accepter des contributions

Composante/ sous-programme	*Postes*	*Classe*	*Description*	*Justification*
				volontaires, dons et donations. Par conséquent, le Service de l'appui aux clients au Siège examine les projets de contrat et fournit des orientations et des conseils pour s'assurer que les politiques et procédures de l'ONU sont respectées. La création d'un poste P-5 (hors classe) dont le (la) titulaire serait doté(e) de connaissances et de compétences spécialisées est nécessaire pour garantir que les entités reçoivent le niveau de soutien dont elles ont besoin. Le (la) titulaire du poste exercerait des fonctions d'encadrement, de gestion et de supervision de l'Équipe des finances afin de garantir la fourniture de services efficaces conformément aux règles et règlements de l'ONU, d'examiner les transactions et accords financiers complexes afin d'atténuer les risques financiers et les risques pour la réputation pour l'Organisation, et de fournir des conseils et des orientations aux chefs d'entités et aux cadres supérieurs en ce qui concerne les politiques et procédures budgétaires et financières, y compris la signature d'accords financiers et l'acceptation de contributions. Le (la) fonctionnaire hors classe ferait la liaison avec le Contrôleur, les secrétaires généraux(ales) adjoints(es)/ sous-secrétaires généraux(ales) et les cadres supérieurs en ce qui concerne les questions financières et les procédures des organes délibérants, ainsi que lors des réunions interdépartementales liées aux questions financières et budgétaires. Il (elle) veillerait au respect des recommandations et décisions intergouvernementales, ainsi que des politiques et procédures en vigueur à l'ONU ; fournirait des avis et interprétations financières et proposerait toutes réformes et mesures correctives comme suite aux observations des auditeur(trice)s et autres remarques, afin de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière en vigueur à l'ONU, du Règlement du personnel, des circulaires du (de la) Secrétaire général(e), instructions administratives et circulaires applicables. En outre, compte tenu du niveau des ressources extrabudgétaires et de l'autorité déléguée aux chefs d'entités pour solliciter et approuver les contributions volontaires, le (la) titulaire, aidé(e) par les titulaires de postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, superviserait l'examen des projets d'accords et des plans de dépenses pour s'assurer qu'ils sont conformes au Règlement financier et aux règles de gestion financière, ainsi qu'aux politiques et procédures établies.